

Le Jour des Morts ⁽¹⁾

A mon fils René

C'est l'automne frileux et c'est l'âpre novembre.
Un brouillard gris descend sur la pelouse d'ambre,
Et l'homme est triste. Il voit se flétrir près de lui,
Les coteaux souriants où le soleil a lui,
Et les arbres feuillus où les nids, à l'aurore,
Ont chanté. L'homme est triste, et son coeur se déflore
De même que le champ mouillé de ses sueurs.
Le ciel n'a point d'azur, et de fauves lueurs
Glissent de temps en temps dans l'ombre de la nue.
La fenêtre s'est close, et, sur la route nue,
Dans l'ornière, on entend le râle des essieux.
Le malade esseulé demande en vain aux cieux,
Le rayon de soleil qui réchauffait sa chambre.

.....
C'est l'automne frileux et c'est l'âpre novembre.

(¹) Le vieux poète, survivant de notre *pléiade* à nous, contemporain et digne émule de nos Crémazie et de nos Fréchette, notre cher Pamphile Lemay, n'a pas encore, grâce à Dieu, brisé son luth. *Le Jour des morts* a déjà paru, croyons-nous, au moins en partie; mais la jolie poésie a été en ces derniers temps complètement remaniée. Nos lecteurs aimeront la lire et la relire, lentement, au coin du feu, en cet *automne frileux*, en cet *âpre novembre* : elle est si chrétienne et si vraie...

Car tout meurt, et le jour de son pâle flambeau
N'éclaire que des deuils. Fleurs et feuilles fanées
S'en vont on ne sait où, comme vont nos années....

Nous permettra-t-on d'annoncer ici que *Le jour des morts* n'est que l'une ou l'un des cinquante poésies ou petits poèmes que, sous un titre

On dirait que le monde est un vaste tombeau,
 Car tout meurt, et le jour de son pâle flambeau
 N'éclaire que des deuils. Fleurs et feuilles fanées
 S'en vont on ne sait où, comme vont nos années !
 Plus de gerbes de flammes au sommet des rochers,
 Sous le voile du soir pleurent nos blancs clochers.
 Tout se lamente. Au loin, c'est la vague qui brise
 Les affres de l'été qui meurt, la froide bise
 Qui chasse les oiseaux en morne défilé.
 Le nid vide ressemble au toit de l'exilé.
 L'oiseau reviendra-t-il sur la branche flétrie,
 Et le pauvre exilé, dans sa chère patrie ?
 Nul ne sait, car partout le coeur laisse un lambeau,

 On dirait que le monde est un vaste tombeau.

Suivons la foule. Allons, mon fils, au cimetière.
 Ta créature, ô Dieu ! ne meurt pas tout entière ;
 Ton oeuvre est éternelle, et tu ne détruis rien.
 Quand ton Verbe créa, tu dis que c'était bien.

suggestif *Les Epis*, M. Pamphile Lemay va publier à la fin de novembre de cette année. A l'exception de cinq ou six, toutes ces pièces—cinquante ou cinquante-deux, je le répète — sont inédites. Celles qu'on a extraites d'anciens ouvrages — comme *Le jour des morts* précisément — ont été entièrement refondues. *Les Epis*, que l'auteur divise en deux parties, intitulées *Au champ de la fantaisie* et *Au champ de la foi*, constituent, pour bien dire, un livre nouveau, dans lequel, m'écrivait l'un de ses intimes, " le vieux poète a mis le meilleur de son âme ". C'est dire que ce sera exquis, tout simplement. Qu'on lise du reste, ce beau chant si harmonieux et si chrétien que nous publions ici à l'honneur du mois des morts.... et l'on sera vite gagné à l'idée d'avoir bientôt sur sa table, dès qu'il sera paru, le nouveau volume de notre délicat poète, *Les Epis*. Le poète pense à la mort, lui, peut-être ; mais sa muse, elle, ne sait pas vieillir ! Tant mieux ! Puisse-t-elle l'attacher encore à la joie de vivre et nous le garder longtemps, malgré l'automne frileux, malgré l'âpre novembre... — E.-J. A.

Nos corps dans leurs tombeaux se changent en atômes.
 Ils ne se traînent plus comme de vains fantômes,
 Mais ils vont, déliés, invisibles, subtils,
 Ils vont dans l'herbe molle et dans l'or des pistils,
 Dans l'arbre aux verts rameaux qui nous prête son ombre
 Dans les fleurs que partout l'été sème sans nombre.
 Ils germent dans les blés qui couronnent les champs,
 Et l'oiseau les aspire en modulant ses chants.
 Ainsi vivra toujours, peut-être, la matière.

.....
 Suivons la foule. Allons, mon fils, au cimetière

Quel calme saisissant ! Combien dorment ici
 Qui nous aimaient beaucoup, que nous aimions aussi !
 Ils ont brisé leur chaîne et c'est la délivrance.
 Leur plaisir est fini, finie est leur souffrance !
 Fini le rêve aimé qui devait l'avenir !
 Finis l'ivresse folle et l'amer souvenir !
 Ils vinrent en ces lieux, sur les feuilles jaunies,
 Voir les tombeaux fermés après les agonies.
 Ils lurent quelques noms, prièrent à genoux,
 Songèrent un instant sans doute, comme nous,
 A la fragilité de toute vie humaine !
 O jour de deuil sacré que chaque automne amène,
 Tu le proclames haut, la mort est sans merci !

.....
 Quel calme saisissant ! Combien dorment ici !

Prions pour tous. Qui sait où trouver l'innocence ?
 Attend-elle son juge en la magnificence,
 Sous ce marbre orgueilleux qu'on entoure là-bas,
 Ou dans le dénûment, loin du bruit de nos pas,

Sous l'humble croix sans nom ? Qui sait ? Prions quand même,
 La prière souvent, détourne l'anathème.
 Prions pour l'ouvrier qui maudit son labeur ;
 Prions pour le bourgeois qui trouva son bonheur
 Dans les vins de la table ou les baisers d'alcôve ;
 Pour celui qu'éblouit le reflet de l'or fauve ;
 Pour celui qui ferma son aile à tout essor ;
 Pour la vieillesse lente à se soumettre au sort,
 La jeunesse fauchée en son efflorescence.

.....
 Prions pour tous. Qui sait où trouver l'innocence ?

Quand l'astre où nous vivons sera frappé de mort,
 Quand il se brisera comme un verre que mord
 La tenaille d'acier dans une main grossière ;
 Quand il ne sera plus, mon Dieu, qu'une poussière,
 Et qu'il aura quitté le glorieux chemin
 Qu'à l'aurore des temps lui traça votre main,
 L'homme réparaitra. Vous voulez qu'il renaisse.
 Vous le revêtirez d'une chaste jeunesse,
 Que votre éternité ne saurait point flétrir,
 La terre qui servit, hommes, à vous pétrir,
 Par le souffle divin sera glorifiée.
 Notre âme gémissante en vous s'est confiée,
 Ne la rejetez point loin de vous, ô Dieu fort !

.....
 Quand l'astre où nous vivons sera frappé de mort !

Où vont, en nous quittant, les âmes que l'on pleure ?
 Quel guide les conduit. Dieu grand ? Quelle demeure
 Peut enchaîner leur vol dans les champs infinis ?
 Viennent-elles parfois à leurs tombeaux bénis,

Voir ce qui reste encore de leur forme première ?
Vont-elles écouter, de chaumière en chaumière,
Les prières que font pour elles les vivants ?
O cimetière saint, sous tes sables mouvants,
L'ange ému voit germer la vie et l'espérance !
O cimetière saint, j'en garde l'assurance,
Un jour la voix de Dieu secouera ton sommeil !
Est-ce l'éternité dont un rayon m'effleure ?

.....

Où vont, en nous quittant, les âmes que l'on pleure ?

Pamphile LEMAY.

Pierre Boucher

(SUITE)

LES colonies anglaises auraient voulu accaparer le trafic avec les indigènes, et, dans l'intérêt du commerce, Dongan, gouverneur de la Nouvelle-York, poussait les Iroquois aux hostilités. Se sentant soutenus, ces barbares envahirent et ravagèrent le pays des Illinois, alliés des Français, et lâchèrent leurs bandes sur divers points de la Nouvelle-France. Ces insolentes ruptures de la paix appelaient une prompte répression, mais par l'impéritie absolue du gouverneur, M. de la Barre, l'expédition de 1683 contre les cinq cantons n'aboutit qu'à un traité déshonorant qui déconsidéra les Français aux yeux de leurs ennemis et de leurs alliés. L'indignation fut générale; et le roi rappela promptement La Barre.

Le marquis de Denonville, qui le remplaça, avait du prestige, de la valeur, une grande réputation d'habileté. Son administration fut pourtant encore plus funeste. Il fit saisir les délégués iroquois qu'il avait fait inviter par un missionnaire, le Père de Lamberville, à venir traiter de la paix, et les envoya en France chargés de fers. Cet acte qui déshonora le nom français parmi les indigènes fut hautement blâmé dans le pays. Louis XIV désavoua le gouverneur; les délégués revinrent. Mais les superbes Iroquois n'oublièrent point l'outrage.

Avec les forces dont il disposait dans l'expédition de 1687,

Denonville aurait pu mettre les cinq nations hors d'état de nuire. Il se contenta de les humilier ⁽¹⁾.

De sanglantes représailles ne se firent pas attendre, mais ce n'était que le prélude de la vengeance.

Dans la nuit du 5 août 1689, par une tempête de grêle et de pluie, quatorze cents guerriers traversèrent le lac Saint-Louis et abordèrent sans être aperçus sur la côte de Lachine. Ils n'approchèrent point des forts. Divisés en petits pelotons, ils se répandirent sur un rayon de trois lieues et entourèrent les habitations où les Français reposaient dans une fatale sécurité.

Silencieux comme des ombres, ils attendirent les premières lueurs du jour. Alors, au signal donné, une horrible clameur déchira les airs. Portes et fenêtres volèrent en morceaux et dans toutes les maisons le massacre général commença en même temps.

Les Iroquois se surpassèrent eux-mêmes en cruauté. Ils empalèrent les femmes, mirent les enfants à la broche et les firent rôtir. Ils forcèrent des mères à coucher les pauvres petits qui s'attachaient à elles sur les cendres rouges.

Deux cents personnes périrent dans les flammes. Plus de cent vingt furent solidement garrottées et réservées pour une mort plus lente. Tout fut pillé et brûlé jusqu'aux approches de la ville.

Le gouverneur-général s'y trouvait. A la nouvelle de

(1) Denonville écrivit au ministre des colonies : " Les Sauvages sont comme une grande quantité de loups répandus dans une vaste forêt, d'où ils ravagent tous les pays environnants. On s'assemble pour leur donner la chasse, on s'informe où est leur retraite et elle est partout. Il faut les attendre à l'affût et on les attend longtemps. On ne peut aller les chercher qu'avec des chiens de chasse et les Sauvages sont les seuls limiers dont on puisse se servir pour cela. Mais ils nous manquent et le peu que nous en avons ne sont pas gens sur lesquels on puisse compter. "

l'irruption, il perdit la tête et sa faiblesse aggrava étrangement l'horrible catastrophe. Il tint les troupes sur la défensive, il ordonna de ne pas s'exposer et par sa veulerie les Iroquois paradèrent en vainqueurs où il leur plût.

“ Il n'y eut de chocs que sur quelques points, dit Garneau. Ces barbares parcouraient le pays laissant partout des traces sanglantes de leur passage. Ils se portaient rapidement d'un lieu à un autre et cédaient lorsqu'ils rencontraient de la résistance pour se répandre là où ils n'en trouvaient point. Ils se promenèrent ainsi pendant deux mois et demi avec le fer et la flamme, comme un incendie qu'excite un vent qui change sans cesse de direction. ”

Ce que souffrirent nos ancêtres pendant ces dix semaines de sanglantes parades, il est impossible aujourd'hui de s'en faire quelque idée.

La honte de l'inaction s'ajoutait à l'horreur du péril. Jusque-là, aux heures les plus désespérées, les plus terribles, la Nouvelle-France avait fièrement gardé l'honneur. La force de cette faiblesse avait fait l'étonnement et l'admiration des Sauvages qui, maintenant, n'avaient plus que du mépris.

Aux alentours de Montréal, ils s'amusaient à torturer les prisonniers, ils avaient nargué et battu un détachement, mis tout le village de Lachenaye à feu et à sang.

Un sentiment d'amère et accablante humiliation se mêlait aux angoisses de tous les instants.

Le Canada était presque une colonie militaire; dans les recensements on comptait les armes (²), comme dans les rôles d'une armée. *Cinq cents hommes*, dit un contemporain auraient mis les Iroquois en déroute. Mais Denonville tenait les troupes et les milices immobiles. Les colons ne pouvaient compter que sur eux-mêmes. C'est dire qu'ils vivaient dans

(²) Garneau.

l'attente continuelle de la plus atroce des morts. C'en était fait pour eux du bien de la vie. Les coeurs étaient saturés d'agonie et d'horreurs.

* * *

A Boucherville — comme dans les autres seigneuries — les habitations n'étaient pas assez rapprochées pour qu'on pût se secourir promptement, en cas d'attaque. Aussi, à la nouvelle du massacre de Lachine, Pierre Boucher dut réunir tout le monde au fort Saint-Louis. En ce péril extrême, il retrouva sans doute l'ardeur de sa vaillante jeunesse, et lui et ses colons se préparèrent à se défendre jusqu'au dernier soupir.

Dans leurs canots d'écorce, les bandes iroquoises cotoyaient les deux rives du Saint-Laurent, et portaient où il leur plaisait la ruine, la mort, la désolation. Les plus horribles boucheries n'apaisaient pas leur soif de sang, leur rage de voir souffrir.

Le siège des Trois-Rivières remontait loin, mais les Sauvages se souvenaient sans doute de la valeur que Pierre Boucher y avait déployée, car ils n'attaquèrent pas Boucherville.

Pendant ces dix terribles semaines comment vivait-on au fort Saint-Louis?... Sans doute, la nuit surtout, la vigilance des sentinelles était extrême, et dans le jour, bien des regards interrogeaient le fleuve et les bois.

Les sanglantes nouvelles restaient assez vagues. Chacun voulait espérer que ceux qui lui tenaient au coeur avaient échappé au massacre, et la prière, l'abandon à Dieu, soulageait toutes les angoisses.

Une longue habitude du danger avait aguerri Mme Boucher, et le calme qu'elle gardait soutenait le courage des

jeunes femmes nouvellement venues de France. Les moins braves s'efforçaient de ne pas trop laisser voir l'atroce souffrance de la peur. Il fallait apprendre à supporter toutes les angoisses, il fallait se viriliser, et dans les pires moments, Pierre Boucher rappelait aux faibles la parole de Notre-Seigneur : " Ne craignez point ceux qui ne peuvent que tuer le corps " .

Jamais la colonie ne s'était vue dans un état si humilié, si lamentable. Heureusement Frontenac venait d'être nommé, pour la seconde fois, gouverneur, et sa forte main allait tirer la Nouvelle-France de l'abîme.

* * *

Frontenac arriva à Québec le soir du 12 octobre. A cette nouvelle, l'espérance rentra dans les coeurs et Québec, qu'il trouvait *si beau et si magnifique*, s'illumina spontanément.

Il débarqua à la lueur des flambeaux et jamais gouverneur ne fut reçu avec des transports de joie si vifs, si sincères, si triomphants. Mais quels sinistres et affreux récits on avait à lui faire !

Il partit aussitôt pour Montréal et visita les environs. Les Iroquois n'y avaient laissé que des ruines, et les traces de leurs bacchanales de sang et de mort étaient encore toutes vives. Mais Frontenac était trop homme d'action pour s'abandonner aux émotions pénibles. Il ne laissa pas distraire son énergie, et, dans les moyens à prendre pour relever le moral des Canadiens en cet immense malheur, son viril esprit alla tout droit à l'extraordinaire.

" Il comprit, dit Garneau, que ce n'était qu'en frappant des coups audacieux qu'il pourrait sauver le Canada, relever

le courage des habitants, reconquérir la confiance des Sauvages alliés et rétablir l'honneur des armes françaises. ”

* * *

La Nouvelle-Angleterre comptait alors deux cent mille habitants, le Canada en avait à peine douze mille. Cependant Frontenac résolut de porter la guerre jusqu'au coeur des colonies anglaises qui excitaient sans cesse les Iroquois et les poussaient aux derniers excès.

Trois détachements partirent de Montréal, des Trois-Rivières et de Québec en plein hiver. Ces vaillants n'étaient pas trois cents et par la forêt neigeuse, vieille comme le monde, que les seuls cours d'eau interrompaient, ils s'en allaient à des centaines de lieues, attaquer les forts anglais!

Jamais dessein ne parut plus insensé. Ce qu'ils eurent à surmonter de dangers, de fatigues et de souffrances n'est pas concevable. Mais cette prodigieuse campagne les couvrit de gloire. Shenectady (à dix-sept milles d'Albany), Salmon Falls et Casco furent entièrement détruits ⁽³⁾.

⁽³⁾. Quelques écrivains ont voulu faire retomber sur les Français les cruautés exercées parfois sur les prisonniers ennemis par leurs alliés sauvages, notamment dans ces expéditions contre les colonies anglaises. M. l'abbé Ferland, dans son *Cours d'Histoire du Canada*, fait d'abord remarquer que ces expéditions avaient été provoquées par les colons de la Nouvelle-Angleterre, lesquels, alors même que les Iroquois exerçaient leurs horreurs dans le gouvernement de Montréal, les excitaient à continuer leur guerre d'extermination; que les Français n'avaient plus d'autre moyen de défendre leur pays, leurs foyers, leurs biens et leurs familles contre la fédération iroquoise, alliée des Anglais; que leur petit nombre les obligeait de s'adjoindre des Sauvages, et que, malgré tous leurs efforts, il n'était pas toujours possible d'arrêter leur cruauté naturelle. Nous ferons remarquer ici que soixante ans plus tard, après une longue paix où le naturel sauvage eût dû être adouci, Montcalm alla jusqu'à exposer sa vie pour empêcher ses Sauvages de torturer les prisonniers. — *Annales des Ursulines de Québec*.

Ces succès merveilleux jetèrent l'effroi dans la Nouvelle-Angleterre et valurent aux Français l'admiration des indigènes. Longtemps après, ils en parlaient encore avec stupeur.

Les Canadiens avaient lavé l'honneur militaire flétri. Et quand les colons anglais tentèrent de prendre leur revanche sur Québec, on sait avec quelle superbe crânerie Frontenac repoussa la flotte ennemie.

* * *

Pierre Boucher se sentait rajeunir à ces glorieuses nouvelles. Il oubliait les hontes que la faiblesse de Denonville nous avait values. L'héroïsme des Canadiens lui faisait tout espérer. Comme Talon, il pensait que la Nouvelle-France serait quelque chose de grand.

Les colons-soldats venaient causer avec lui de ces beaux faits d'armes. Tous les coeurs en étaient transportés, mais un grand deuil assombrissait la gloire éclatante des victoires remportées par une poignée d'hommes; Lemoine de Sainte-Hélène — l'idole des milices et du pays tout entier — avait été tué au siège de Québec.

* * *

Les triomphes des Canadiens avaient d'abord interdit les Iroquois, mais leurs alliés, les Anglais, ne cessaient de les aiguillonner, et en 1691, au temps des semailles, ils reprirent leurs courses dans le haut de la colonie.

Toute tentative de culture entraînait danger de mort et la disette qui se faisait sentir depuis la guerre devint extrême. " L'été de 1691, dit un mémoire du temps, le pain fut rare et cher, quoique l'on eût fait venir de France quantité de farine que l'on envoyait en barque de Québec à Montréal; et pen-

dant l'été, le vent fut si peu fréquent que les barques demeureraient un mois et six semaines en chemin, ce qui obligeait d'envoyer de gros convois au devant. ”

C'était donc en ramant que les colons bien armés allaient quérir la farine qui manquait au foyer. Il est difficile aujourd'hui de se faire une idée des souffrances de leur vie d'alarmes et de misères.

“ L'argent avait disparu, dit Garneau, et il fallut émettre une monnaie de carte. Les denrées et les marchandises n'avaient plus de prix. Les munitions de guerre manquaient et l'intendant fut obligé de faire fondre les gouttières des maisons et les poids de plomb pour faire des balles. ”

Alors, les balles étaient chose aussi nécessaire que le pain. Le pays presque tout en forêt était ouvert aux ennemis. Il fallait se tenir retranché et n'aller aux champs qu'armé et par troupes.

Une flotte anglaise se préparait à renouveler l'attaque contre Québec. La France envoya une escadre au Cap Breton pour l'arrêter et laissa aux colons la rude tâche de se défendre contre les Iroquois.

Frontenac les protégeait tant qu'il pouvait. Il avait organisé des corps volants chargés de prévenir les surprises. Mais les bandes infernales semblaient sortir du sol. Dans presque toutes les campagnes de Montréal, il y eût des rencontres sanglantes.

Contrecoeur et Saint-Ours furent incendiés, mais les habitants rivalisaient avec les troupes de patience, d'ardeur, de courage ⁽⁴⁾, et les féroces ennemis se heurtèrent presque partout à une défense invincible.

(4) Dans un combat où les Iroquois s'étaient retranchés dans une maison, et s'y défendaient avec désespoir, on vit quelques Canadiens s'avancer jusqu'auprès des fenêtres et en tirer par la chevelure les Sauvages qui se présentaient pour tirer. — *Garneau*.

Le péril continuel avait aguerrî la population : les femmes et les enfants se battaient comme les hommes ⁽⁵⁾.

Il paraît que la gaieté n'en souffrait pas. Le plus grand mal alors de cette guerre de guérillas c'était qu'en beaucoup d'endroits on ne pouvait cultiver les terres.

(À SUIVRE.)

Laure CONAN.

⁽⁵⁾ Qui ne sait que Madeleine de Verchères — fillette de quatorze ans — défendit un fort durant huit jours contre une bande d'Iroquois.

XI^e Congrès international de Géologie

Tenu à Toronto, 6-14 août 1913

(SUITE)

JUSQU'ICI, j'ai glané à propos du congrès de Toronto; je n'ai encore presque rien écrit touchant le congrès lui-même. Un congrès suscite naturellement l'idée d'un groupe de spécialistes réunis pour discourir sur leur art ou leur métier. Les congressistes de Toronto n'ont pas failli à cette tâche. Je dirai donc ce qui a fait le sujet de nos principales discussions. Toutefois, je me garderai d'entrer dans le détail de tous nos palabres, pour la double raison que la matière n'intéresserait qu'un petit nombre d'initiés et que je serais forcé d'user d'un vocabulaire qui ferait peut-être un fâcheux contraste avec la belle langue que les écrivains habituels de la *Revue Canadienne* ont le grand souci de cultiver.

Je fais allusion, on le comprend, au lexique de la Géologie. Quant au langage des conférenciers, les journaux ont déjà fait connaître que le français fut la langue officielle du congrès, comme il l'est d'ailleurs de toutes les assises internationales. Sir Charles Fitzpatrick n'oublia pas de proclamer cette entente au début de son discours. " J'apprends, dit-il, que parmi les délégués de ce congrès on ne parle pas moins de vingt-trois langues différentes, et s'il m'est doux, en cette occasion, de revenir pour quelques instants à celle que m'ont enseignée mes anciens professeurs canadiens-français, il est aussi de mise, pour vous souhaiter la bienvenue, d'adopter la

langue officielle du congrès, qui est en même temps l'organe des intellectuels, le *doux parler* de France. De plus le français est une des deux langues officielles de ce pays. C'est la langue que parlèrent les premiers pionniers, prêtres, soldats ou marchands, qui remontèrent le Saint-Laurent, explorèrent les Grands Lacs, découvrirent le Mississippi et posèrent d'une façon si solide et si profonde les bases de la nation canadienne. ”

J'applaudis en moi-même à ces généreuses paroles et je me sentis au coeur une fierté en pensant qu'elles étaient prononcées dans la langue de ma province, par un homme de ma province, et qu'il m'était donné de jouir de ce plaisir dans le milieu le moins français du Dominion. Mon chauvinisme était encore accru par la vue, dans cette belle *Convocation Hall* de l'Université de Toronto, où nous étions réunis, d'un des plus grands orgues du Canada — le plus puissant de la ville de Toronto — que j'avais vu construire, par des ouvriers canadiens-français, dans les ateliers éminemment canadiens-français de MM. Casavant et Frères, de Saint-Hyacinthe (1).

Le français, je l'ai entendu derechef, ce premier jour du congrès, dans la bouche du septuagénaire autrichien Tietze, ancien président du congrès géologique de Vienne ; dans la bouche du suédois Backstrom, du russe Tscheryschew, de M. Adams, professeur à McGill et président du présent congrès, et, cela va sans dire, dans la bouche du parisien Defline.

J'aurais souhaité que MM. Falconer, recteur de l'Université de Toronto, Hearts, ministre des mines, Miller, chef du service géologique d'Ontario, Brock, secrétaire du con-

(1) Cet orgue, je ne pouvais oublier qu'il avait servi, au cours de sa construction, à accompagner le chant de la messe en plein air lors des fêtes du centenaire du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

grès, nous fissent pareillement entendre le *doux parler* de France; mais pour ces messieurs, tous ontariens, le protocole fut lettre morte. Il leur serait peut-être permis de présenter plusieurs raisons de cette prétention; il m'est également permis d'en soupçonner la première et la plus impérieuse! Serait-il téméraire de conjecturer, en plus, que le maire de Toronto, dont l'absence fut remarquée, et le lieutenant-gouverneur d'Ontario qui refusa, avons-nous appris, d'assumer le rôle qui lui revenait obligatoirement en cette séance d'ouverture du congrès, auraient été empêchés pour les mêmes motifs de s'exprimer en français? Quoiqu'il en soit, le fait vaut d'être noté que seuls les délégués des Etats-Unis et les délégués canadiens, autres que ceux de la province de Québec, ne surent pas faire preuve de leur connaissance de la langue française. Par contre, la plupart des délégués d'outre-mer, de même que les délégués du Mexique et de l'Amérique méridionale, parurent glorieux, en toutes les occasions, d'exhiber leur science de la langue protocolaire.

Il ressortait forcément de ce contraste que les derniers revêtaient aux yeux des assistants une sorte de lustre ou de supériorité intellectuelle, tandis que les premiers, semble-t-il, ne devaient pas être éloignés d'éprouver en eux-mêmes un commencement d'humiliation et comme un rapetissement à certains égards en l'esprit des centaines de géologues présents.

* * *

Toronto qui se flatte d'être la ville des congrès recevait néanmoins un congrès international pour la première fois. Trente-huit pays, vingt-cinq gouvernements et plus d'une centaine de corps enseignants et de sociétés savantes y étaient représentés par 500 délégués, tous versés en leur art, tous désintéressés, tous plus désireux de découvrir une faille ou une

anticlinale que le filon métallifère le plus précieux. Ils étaient venus des laboratoires des vieilles universités européennes, aussi bien que des camps miniers des Andes, des Montagnes Rocheuses et des Ourals. Il y avait un jeune boër qui se battit bravement, vers 1900, pour Paul Kruger, et qui aujourd'hui est attaché au bureau des mines à Ottawa. Il y avait un délégué de la Chine, et celui-ci mérite une mention spéciale. Ce *céleste* géologue, débarqué au port de San Francisco, avait dû subir toute la rigueur des lois d'exclusion en vigueur chez nos voisins et traverser le territoire américain sous le régime des marchandises en transit (*in bond*) avant de mettre le pied sur le sol canadien.

La première idée de convoquer un Congrès de Géologie remonte à l'exposition universelle de Philadelphie, en 1876. Sterry Hunt, ancien professeur de chimie à l'Université Laval de Québec, fut le secrétaire du comité qui élaborait à cette fin une ébauche d'organisation. Deux autres Canadiens, Selwyn et Paul de Cases, faisaient pareillement partie de ce premier bureau. Le congrès tint sa première séance régulière à Paris en 1878, et sa dernière, la onzième, à Stockholm, il y a trois ans. Après le Canada, qui voit aujourd'hui la douzième, la Belgique, sans prendre frayeur du chiffre fatidique, souhaite à l'avance la bienvenue à la treizième séance, en 1917.

Le but d'un Congrès de Géologie n'est pas celui que lui prêtait un journaliste né malin, *to rub theory against theory*, mais de promouvoir l'avancement de la Géologie au double point de vue de la science pure et de ses applications aux arts et à l'industrie.

Outre ce but général, qui reste toujours à l'affiche, chaque réunion du congrès prépare à l'avance, avec le concours de spécialistes choisis parmi les plus célèbres des cinq conti-

nents, une ou plusieurs monographies de grande valeur. Le congrès de Stockholm a fourni la matière de deux volumes in-quarto traitant, l'un du *Changement de climat depuis l'époque glaciaire*, le deuxième des *Gisements de minerais de fer* sur notre globe. Au congrès de Toronto avait été assignée la tâche, dont je parlerai plus loin, de faire le *Calcul des réserves de charbon* dans les pays civilisés.

Il a bien fallu renoncer au projet qui dans l'esprit des fondateurs devait être le but pratique du congrès de Géologie et lui conférer dès ses débuts une importance et une autorité de premier ordre. Nos devanciers, en effet, avait rêvé l'adoption d'une *gamme internationale de couleurs* pour la représentation des terrains géologiques, et surtout la composition d'un *lexique technique universel* qui fût assez étendu pour comprendre les noms de toutes les formations importantes aujourd'hui connues, et assez intelligibles dans les termes pour permettre aux géologues de comparer entre elles les classifications stratigraphiques particulières usitées chez les diverses nations.

Je crois qu'une gamme de couleurs, au moins pour les principaux terrains, a fini par rallier la plupart des suffrages. Mais si l'échelle des couleurs est indépendante des nationalités, il n'en est pas ainsi de la langue. C'est pourquoi le *lexique géologique universel* reste toujours à faire. On a proposé, sans succès, une langue artificielle, le volapuk ou l'esperanto. Chaque peuple tient au vocabulaire reçu dans ses écoles, quitte à n'être pas compris par son voisin. Notre *laurentien*, par exemple, malgré son importance en Géologie locale, ne signifie rien en dehors de l'Amérique et très peu de chose en dehors du Canada.

Mieux vaudrait, à mon avis, diriger les bonnes volontés des gouvernants, si jamais elles se rencontrent, vers l'adoption d'une unité de premier ordre, d'un méridien unique, d'un

ystème unique et universel de poids, de mesures, de monnaies. On sait que les généreux efforts tentés à cette fin en divers lieux n'ont abouti finalement qu'à un lamentable échec. Les peuples garderont donc leur abécé géologique particulier de même que leur méthode de mesurage et nous continuerons à ne nous entendre qu'à demi.

Dès notre première séance nous pûmes constater et toucher du doigt, pour ainsi dire, les ennuis résultant de la variété des classifications et des échelles de valeurs économiques, à propos du premier article du programme de notre congrès qui était — je l'ai dit plus haut — le calcul des réserves de charbon.

La commission chargée de ce travail avait pris son rôle au grand sérieux. Elle nous a présenté un rapport en trois gros volumes in-quarto contenant l'étude de soixante-quatre pays, dont celle de la Chine, préparée par le Dr Noah Drake, n'est pas la moins intéressante.

Ce rapport nous enseigne que les gisements connus renferment, en chiffres ronds, 7,400,000 billions de tonnes de charbon de toute nature. La consommation totale dans le monde entier, fut, en 1910, de 1,145 millions de tonnes. A ce compte, il en reste pour plusieurs millions d'années à venir. Peu de pays sont absolument dépourvus de charbon. La Suisse toutefois se voit menacée d'une disette. Ses houillères ne renferment plus que quelques billions de tonnes. Le Canada dépense annuellement 12 millions de tonnes et il a une réserve en vue de 1,000 billions. L'Angleterre possède 190 billions, l'Allemagne 94 billions, la Russie 235 billions. Les Etats-Unis, avec leurs 3,225 billions, l'emportent incontestablement sur tous les pays; ils ont brûlé jusqu'à aujourd'hui 11 billions. Ce qui n'est pas connu de tout le monde, c'est que la Chine est riche de 407 billions de tonnes de charbon dur. M. Deffline, ingénieur au corps des mines, délégué du gouver-

nement français, nous dit que les charbonnages de la France ne sont opérés nulle part à plus de 4,000 pieds de profondeur et qu'ils renferment encore 20 milliards (billions) de tonnes après en avoir fourni 11½ milliard.

Ces chiffres, quelque rassurants qu'ils soient, ne nous renseignent pas parfaitement sur la valeur monétaire du précieux combustible. Car il y a charbons et charbons, de même qu'il y a fagots et fagots. Nous connaissons l'anthracite, la houille, le charbon brun, les liquites, les cannels, les bogheads, etc., dont la valeur peut différer de l'un à l'autre dans la proportion de un à dix, de un à vingt. Faut-il continuer de les classer simplement suivant cette nomenclature? Ou vaut-il mieux les distinguer par les qualificatifs de charbons flambants et non-flambants, de charbons à longue flamme et à flamme plus courte? Convierait-il de fixer une échelle de valeur absolue basée sur le nombre de calories que les charbons dégagent dans le foyer? Et encore, sera-ce par la calorie-gramme ou par la b. t. u. (*british thermal unit*)? Autant de questions, autant de sujets de discussion et de divergences issues de la mésentente internationale que tout le monde déplore et que personne ne peut corriger.

Je dois dire cependant qu'un jeune chimiste a proposé une classification des charbons tout à fait originale. A la surprise de l'auditoire, il a présenté le microscope comme le seul instrument apte à rectifier les vieilles méthodes de classement, en révélant la nature intime des combustibles fossiles et partant leur valeur économique. Sans doute, l'étude microscopique des végétaux fossiles est intéressante et instructive. Elle a déjà occupé plusieurs savants. L'un d'eux, M. Renault, a même trouvé, au sein de leur tissu, et à l'état fossile pareillement, la plupart des bactériacées aujourd'hui vivantes à la surface du sol, microcoques, bacilles, streptocoques, etc. Mais voyez-vous le charbonnier à son comptoir,

armé du microscope et examinant la texture des sigillaires, des lepidodendrons, des calamites de l'époque carbonifère et des divers étages houilliers avant de conclure ses ventes ou ses achats !

Dans la soirée, M. E. de Margerie, ancien président de la Société de Géologie de France, nous entretint longuement, en anglais, de la carte géologique de notre globe. Il nous apprit que la dernière et la plus connue des cartes du globe, publiée en 1861, est à peu près sans utilité aujourd'hui. L'Europe et l'Amérique du Nord possèdent chacune une carte nouvelle préparée, la première par une commission européenne et l'autre par le bureau de Géologie des Etats-Unis avec le concours de la commission géologique du Canada. Les cartes continentales sont les seules désirables, vu que l'eau couvre les sept-dizièmes de la terre et que la surface liquide occuperait presque tout l'espace sur une carte mondiale. Le conférencier suggère de confier à des géologues allemands et à des éditeurs allemands la tâche de faire la carte de l'Amérique du Sud. Les Français pourraient se charger de la carte de l'Afrique. Quant à la préparation de la carte de l'Asie, on pourrait utiliser les travaux des commissions particulières des divers gouvernements et demander aux Anglais de l'imprimer. L'Australie serait priée de construire sa propre carte. Il ne resterait plus à faire que la carte de l'Océanie et des régions polaires, nord et sud, et M. de Margerie pense que ce dernier travail n'est pas le plus pressant.

* * *

Les lignes qui précèdent disent assez que le premier jour du congrès fut bien rempli. Les jours suivants, plusieurs comités tinrent conseil afin de discuter quelques sujets par-

ticuliers. Il fut question d'un prix destiné à récompenser le meilleur travail ou la plus grande découverte géologiques ; de la fondation d'une revue internationale de Géologie ; d'une commission paléontologique ayant une branche spéciale pour l'étude des fossiles de l'homme ; d'un lexique stratigraphique disposé par ordre alphabétique ; d'une commission internationale des glaciers.

Pendant que les comités délibèrent, les autres congressistes réunis dans les diverses salles de l'édifice de la physique, peuvent entendre une lecture, selon leur goût, ou sur la formation des Andes en Argentine, ou sur les mouvements sismiques en Malaisie, ou sur les dépôts de pétrole dans les Iles Philippines, ou sur l'âge des montagnes de la Scandinavie et la ressemblance de celles-ci avec nos Laurentides....

(À SUIVRE).

C.-Philippe CHOQUETTE.

Place aux Vieux !

DANS le domaine de l'action surtout, la substitution de la jeunesse à la vieillesse est devenue une véritable manie. Nous croyons à tort que l'activité, même doublée de science, suffit à remplacer l'expérience. Plus soucieux de démolir fiévreusement que d'édifier solidement, nous agissons comme les enfants. Ils rompent leurs joujoux mécaniques pour en découvrir le principe moteur ; ils ne songent pas qu'ils devront demander à leurs aînés la réparation des dégâts. Nous, de même, en brisant les vieux, nous ne nous rendons pas compte combien nous écrasons de coeurs sensibles et de vies précieuses.

Sans doute, quand leur incompétence entrave sérieusement la marche d'une entreprise, on est excusable de leur substituer des jeunes, devenus déjà des vieillards par leur expérience. On a tort, et gravement tort, de sacrifier les vieux parce qu'ils sont vieux et de hisser les jeunes au pinacle uniquement pour cela qu'ils sont jeunes.

* * *

Que de lacunes chez elle devraient inspirer à la jeunesse plus de retenue !

Elle est fanfaronne. Elle affiche un immense dédain pour les trésors de l'expérience et s'imagine volontiers que la vieillesse n'a rien à lui apprendre.

Superbe dans sa montée vers la vie, elle voit d'un mauvais oeil ceux qui penchent vers leur déclin. Elle ignore que, dans les têtes solides, les facultés mentales, au lieu de s'affaiblir,

se développent d'année en année. L'esprit n'a guère atteint sa plénitude avant la quarantaine. La plupart des chefs-d'oeuvre de l'art et des découvertes scientifiques sont le fait d'hommes qui avaient dépassé la cinquantaine.

La jeunesse soigne mieux le détail que les grandes ligues. Elle oublie souvent que les détails n'ont de valeur que dans la mesure de leur proportion à l'ensemble, de leur harmonie avec l'oeuvre totale.

Et les jeunes n'ont pas encore touché toute la gamme de la vie. Leur rôle consiste à prendre le ton, non à le donner.

Parce qu'elle dédaigne de constater tous ces défauts, la jeunesse se montre souvent à l'égard des vieux d'une morgne insupportable.

* * *

Ces vieux, cependant, que de qualités ils possèdent encore ! Malgré le sophisme ingénieux par lequel on tente de se convaincre que ceux qui ont fait leur marque ont perdu leur valeur et doivent être relégués à l'arrière-plan, on ne fera pas que ce qui a beaucoup servi ne puisse continuer à servir.

On prise fort aujourd'hui les antiquités : vieilles cathédrales, meubles antiques, étoffes brochées d'autrefois, oeuvres d'art léguées par un passé patient. Ces oeuvres d'art accumulées dans nos musées sont-elles plus précieuses que les expériences entassées dans le coeur des vieux ? Ces étoffes offrent-elles plus de continuité dans leur tissu que les vieux dans la trame de leur vie si remplie ? Ces meubles si résistants ont-ils plus de solidité que l'indomptable caractère de nos aînés ? Et ces temples si ornements, contiennent-ils plus de richesses que les têtes si nobles de nos vieillards ? L'étonnante chose de voir si appréciée une momie de quarante siècles, et si mé-

prisé, du moment qu'il porte quelques rides, un torse vigoureux de quatre-vingts ans !

La vieillesse, comme ces souvenirs, a sa place marquée dans le monde. Elle y représente le raisonnement, l'expérience. Ce sont là contre-poids nécessaires à l'équilibre de la société. Le coeur des vieux ressemble à ces conques marines où bourdonne " le confus et majestueux murmure de l'océan ". Il répète la mélodieuse musique de l'univers ; il en est la symphonie.

Même les très vieux accomplissent leur mission. Déga-gés des emballements qui font le malheur de la jeunesse, ils pleurent à la voir poursuivre ses chimères. Ils gémissent quand elle se heurte sur les murs dans sa course aventureuse. Ils crient : gare ! aux jeunes qui s'égarent.

* * *

Pourquoi donc écarter ainsi les vieux ? Pourquoi ne pas leur conserver, dans la vie sociale comme au foyer domestique, leur juste place ? Ne sont-ils pas assez endoloris déjà par le sentiment secret de leur apparente inutilité ?

En lésant les vieillards, en hâtant leur déclin par ses emportements, c'est elle-même que la jeunesse frappe au coeur. Ceux qu'elle a eus pour maîtres dans son enfance, elle gagnerait à les retenir au moins comme les conseillers de sa vie active.

Leurs leçons de jadis étaient marquées au coin de l'affection. Leurs avis d'aujourd'hui traduiront une sagesse inspirée. N'a-t-on pas dit que la vieillesse est le noviciat du ciel ? Après nous avoir enseigné à bien vivre, les vieux nous apprennent à bien mourir.

Corinne ROCHELEAU.

La Vie économique et sociale

CE QUI SE PASSE CHEZ LES SOCIALISTES ALLEMANDS

LA MORT DE BEBEL ET LE CONGRES D'IENA

DANS l'histoire du mouvement socialiste allemand, l'année 1913 marquera une date importante à un double point de vue : d'une part, Bebel, qui fut l'organisateur principal avec Lubknecht et était resté le véritable directeur de la *sozialdemokratie*, est mort au milieu du mois d'août; d'autre part, le congrès annuel du parti, qui s'est tenu en septembre à Iéna, a constitué une brillante victoire pour les révisionnistes, c'est-à-dire pour l'élément socialiste relativement le plus modéré ou, si vous préférez, le moins violemment révolutionnaire.

* * *

Auguste Bebel naquit à Cologne, le 22 février 1840. Sa mère était d'une famille de petits propriétaires et son père était sous-officier dans un régiment d'infanterie. Il reçut une première éducation militaire qui lui donna l'habitude de la discipline. Cette formation exerça quelque influence sur sa façon de comprendre la politique : chef socialiste, Bebel entendit être obéi presque comme s'il eût été un officier parlant à de simples soldats. Chez le militant révolutionnaire,

le " sous-officier " n'a jamais complètement disparu. Et cela explique encore que Bebel ne fut point un internationaliste à la façon de bon nombre des socialistes français : il avait l'admiration de la puissance allemande, et, un jour, il laissa entendre que, si la frontière était jamais franchie par l'ennemi, il n'hésiterait point, malgré son âge, à prendre le fusil.

Dans sa jeunesse, Bebel avait voulu s'engager comme volontaire dans la guerre franco-autrichienne. Mais la paix de Villafranca vint l'empêcher de réaliser ses projets belliqueux. Peu de temps après, lorsqu'il eut atteint l'âge de la conscription, il fut réformé pour faiblesse physique. Dès lors il se décida à entrer en apprentissage chez un maître tourneur. Puis, comme tous les " compagnons " de cette époque, il entreprit son tour d'Allemagne, et, dans ce voyage professionnel, eut l'occasion de fréquenter les *gesellenvereine* qui venaient d'être fondés par l'illustre Kolping dont on célébrera le centenaire au mois de décembre de cette année. Dans le premier volume de ses *mémoires*, Bebel parle avec sympathie de l'accueil qu'il reçut dans ces milieux catholiques.

Maître ouvrier en 1850, il alla s'établir à Leipzig comme petit patron et se spécialisa dans la fabrication des boutons de porte en corne. Jusqu'en 1889, il continua à s'occuper de son métier, développant ses affaires, et, lors même qu'il était en prison pour délits politiques, il ne cessa jamais sa correspondance commerciale. En 1874, il s'associa avec un négociant pour fonder une petite fabrique de boutons de porte en bronze. Tandis que son associé dirigeait le travail, il se fit voyageur de commerce pour le compte de la maison.

A peine arrivé à Leipzig, en 1860, Bebel s'était occupé de grouper des ouvriers dans des sociétés d'éducation. A ce moment, il n'était pas encore socialiste, mais simplement radical. Ce n'est que vers 1864 qu'il commença à subir l'in-

fluence de Lassalle et, bien vite, celle de Karl Marx par l'intermédiaire de Liebknecht; en 1866, Bebel adhéra à l'Internationale, et, en 1868, il réunit sous le nom de parti ouvrier socialiste les organisations populaires qu'il avait créées.

Déjà, en 1867, Bebel avait été député au Parlement de la Confédération de l'Allemagne du Nord; il resta jusqu'à sa mort (à l'exception de la période 1881-1883) membre de cette assemblée transformée en 1871 en Parlement d'empire: ainsi donc, Bebel fut le premier député de ce parti de la Sociale qui compte aujourd'hui cent-onze représentants au Reichstag.

Il n'est que juste de rappeler qu'au fort de la guerre franco-allemande, dans la séance du 25 novembre 1870, Bebel protesta contre un nouvel emprunt destiné à faciliter la poursuite de la guerre. Contrairement à la thèse du gouvernement prussien, il affirma qu'il était faux que le cabinet de Berlin ne trouvait pas en face de lui un gouvernement capable de discuter la paix. Son discours, très énergique, fut accueilli par des sifflets. Il n'en continua pas moins son opposition. L'organe central du parti, le *Volkstaat*, publia à partir du 21 septembre 1870, en tête de chaque numéro, ce mot d'ordre: " Une paix équitable avec la République française ! Pas d'annexion ! Le châtement de Bonaparte et de ses complices ! " Le 2 décembre, le président donna lecture d'une lettre de félicitation adressée par le consul de France à Vienne, M. Lefaivre, au député Bebel. Cette lettre rendit beaucoup plus difficile au *Reichstag* la position du meneur socialiste. Quinze jours plus tard, il fut arrêté sous l'inculpation de haute trahison; mais on dû le relacher le 28 mars, car l'instruction préliminaire n'avait fourni aucune preuve. Le 24 avril, dans la discussion de nouveaux crédits de guerre, il protesta contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Le 29 mai, malgré les huées de l'assemblée, il soutint la même thèse lors de la discussion du projet de loi relatif à la réunion de l'Alsace-Lorraine à l'empire.

Cette attitude devait en faire un ennemi irréconciliable de Bismarck qui, en mars 1872, le fit poursuivre sous l'inculpation de haute trahison : Bebel fut condamné à deux ans de forteresse. A plusieurs reprises, il fut encore condamné à la prison. Avec une certaine malice, il déclarait plus tard que les cinquante-six mois passés de force dans le calme d'une citadelle lui avaient été des plus profitables, car ils lui avaient permis de compléter les lacunes de son instruction primaire.

Ces emprisonnements successifs pour les idées révolutionnaires n'avaient pas été non plus sans accroître son prestige aux yeux des masses socialistes : peu à peu, il acquit, dans le parti, une influence prépondérante — d'autant plus grande qu'il se montrait parfois terrible dans ses attaques, et partant était très redouté. Comme on l'a dit, il n'appartenait point à la race des orateurs qui aboient, il était de ceux qui griffent. Son autorité provenait non point de sa science, qui était relativement courte, mais de son bon sens et surtout d'un instinct très sûr qui lui faisait toujours deviner de quel côté s'arrêterait la foule. " Dans les discussions du comité du parti, on répétait qu'on ne pouvait rien faire contre Bebel parce que les masses seraient toujours avec lui. Cette extraordinaire faculté s'explique si l'on songe que, de tous les leaders du parti, cet ancien voyageur de commerce était le plus proche des foules. " Bebel était plus orateur qu'écrivain. De ce qu'il a écrit, deux livres seulement pourront survivre : c'est d'abord *Unsere Ziele* (*Notre but*), c'est ensuite et surtout son volume célèbre *die Fran und der Sozialismus* (*la Femme et le Socialisme*) dans lequel il combat la conception chrétienne du mariage et de la famille.

* * *

La mort de Bebel allait-elle provoquer de grands chan-

gements à l'intérieur du parti socialiste allemand? C'est ce qu'on se demandait dans la seconde quinzaine du mois d'août. La question était d'autant plus naturelle que deux tendances se disputent âprement la direction du parti : d'un côté, à l'aile gauche, les intransigeants avec Ledebour, Liebknecht (le fils de l'ancien compagnon d'armes de Bebel), Rosa Luxembourg et Clara Zetkin ; d'autre part, à l'aile droite, les révisionnistes comme Bernstein, Frank, Heine et David. Quelle est celle de ces deux fractions qui allait désormais l'emporter? Jusqu'à présent, Bebel avait été en quelque sorte l'arbitre entre les deux groupes, terminant les débats épineux, d'une part, en faisant voter une formule qui, par ses termes violents, donnait satisfaction aux radicaux, mais d'autre part, en limitant la portée pratique de ce vote par l'appui qu'il donnait aux révisionnistes dans les séances particulières de comité. Ce double jeu avait maintenu un certain équilibre entre les deux tendances.

Mais, Bebel une fois disparu, qu'allait-il se passer ?

La première décision prise fut d'ajourner d'un mois le congrès annuel du parti qui devait se tenir dans la seconde quinzaine d'août : l'ouverture de la *semaine rouge* fut fixée au 14 septembre.

A la date fixée, plus de 500 délégués, venus de toutes les parties de l'Empire, se trouvèrent réunis dans le grand *hall* de la Maison du peuple de la ville d'Iéna. La première séance fut, comme toujours, consacrée aux discours de bienvenue et aux échanges de politesses internationales. Ceci fait, on aborda sans retard l'ordre du jour.

Deux questions présentaient une particulière importance et devaient donner lieu à un débat dont l'issue indiquerait à quelle fraction la direction du parti appartiendrait désormais au lendemain de la disparition du meneur et modérateur Bebel.

La première question était celle de la grève générale. Les congressistes devaient choisir entre deux motions : l'une, défendue par Mme Rosa Luxembourg et les intransigeants, présentait la grève générale comme le moyen révolutionnaire par excellence auquel le parti socialiste pourrait avoir recours le plus efficacement pour conquérir le suffrage universel en Prusse; l'autre, émanant de la direction du parti, condamnait " la théorie d'allure anarchique qui tend à considérer la grève générale comme un moyen qu'il est toujours possible d'employer pour remédier aux maux sociaux ", et, si elle n'écartait pas absolument l'idée d'user, en des circonstances exceptionnelles, de cette ressource extrême, elle rappelait au parti que le devoir actuel et essentiel est " l'oeuvre de réorganisation politique et syndicale ". Le débat fut très vif entre les deux fractions : finalement, les intransigeants furent battus et leur motion rejetée par 333 mandats contre 142.

Ce qui semble avoir constitué l'élément principal de cette majorité, ce sont les délégués des syndicats socialistes. L'un de ceux-ci, M. Braun, membre de la Commission générale des syndicats, attaqua véhémentement la proposition des radicaux: " Rosa Luxembourg, déclara-t-il sans galanterie, n'a pas développé d'arguments. Nous avons seulement entendu des phrases révolutionnaires: rien de plus. Elle connaît bien peu le monde des syndicats. Si elle croit que lorsque les secrétaires des syndicats se réunissent, ils parlent de la grève générale, elle se trompe étrangement. Au reste quel serait le but de la grève générale? L'obtention du suffrage universel en Prusse. Cette question est-elle devenue assez brûlante pour que nous risquions d'arrêter, à cause d'elle, le développement de nos organisations? " Et, après avoir rappelé les échecs lamentables de la grève générale en Hollande, en Belgique et en Suède, M. Braun a conclu: "... Nous risquons de perdre

le fruit de vingt années de travail; c'est énorme. Il est criminel de jouer avec des idées chimériques. Vous voterez contre la motion de Rosa Luxembourg. Elle ne contient rien de plus que celle du bureau du parti, si ce n'est sa phraséologie révolutionnaire. Rosa Bonheur marche sur les traces des syndicalistes français (1). Elle veut agiter et provoquer. Nous ne voulons pas de semblable méthode en Allemagne. N'abandonnons pas nos anciens moyens de combat. " On comprend l'habile modération du représentant des syndicats socialistes allemands quand on connaît la puissance et la fortune de ceux-ci.

Une note, publiée quelques jours avant le Congrès d'Iéna par la direction centrale de ces syndicats, annonçait qu'au 31 décembre 1912 ces groupements ouvriers socialistes comptaient 2,559,000 membres contre 2,400,000 un an auparavant. Les plus fortes organisations sont celles des ouvriers en métaux: 535,903 adhérents; puis viennent les ouvriers en bâtiment: 335,560, et les ouvriers des services de transport: 215,948. Le nombre des femmes faisant partie des syndicats socialistes est passé de 191,000 en 1911 à 216,000 en 1912. Les recettes totales de ces associations professionnelles ont été de plus de 100 millions de francs en 1912 contre 90 millions, l'année précédente. Les dépenses ont été de 76 millions de francs contre 75 en 1911. Pendant le cours de l'année 1912, les syndicats socialistes dépensèrent environ 15 millions de francs pour leur administration, 11 millions pour la propagande et 46 millions en secours aux ouvriers. Sous cette dernière rubrique figurent environ 16 millions pour secours en temps de grève et 10 millions pour secours en temps de chômage. Enfin, en 1912, *les fonds de réserves des syndicats*

(1) L'orateur socialiste allemand désigne sous ce terme général les dirigeants de la Confédération du travail — de la C. G. T.

socialistes se sont élevés de 77 à 100 millions de francs. Ce dernier chiffre, éloquent par lui-même, suffit à expliquer la prudence des chefs des *gewerkschaften* : on n'aime pas à exposer inutilement une fortune aussi rondelette que la leur.

La seconde question qui au congrès d'Iéna devait mettre aux prises intransigeants et révisionnistes était celle du vote récent des crédits militaires par la fraction socialiste du Reichstag. Les députés socialistes ont-ils eu raison ou non de contribuer à la réussite du projet financier qui était la base économique des nouveaux armements allemands? Les intransigeants ont soutenu ardemment la négative, tandis que les révisionnistes ont, non moins énergiquement, tenu pour l'affirmative. Après un long débat, qui fut moins vif cependant que l'on ne l'avait pensé, les révisionnistes l'emportèrent en faisant voter par 336 voix contre 140 d'abord la motion Wurm qui donne aux députés socialistes la plus grande latitude dans les questions fiscales. Ceci fait, on adopta une autre motion présentée par M. Hug et approuvant l'attitude du groupe parlementaire lors de la discussion des crédits militaires.

Pour apprécier l'étendue de la victoire des révisionnistes, il faut se reporter à dix ans en arrière. Au congrès de Dresde, en 1903, l'assemblée avait adopté par une majorité écrasante de 288 voix contre 14 la motion suivante : " Le parti affirme qu'il n'est point responsable de la situation politique et économique créée par le capitalisme. Il se refuse à accorder aucun crédit tendant à maintenir au pouvoir la classe dirigeante. " Par là même, on interdisait le vote du budget aux députés socialistes du Reichstag et des diverses Chambres des Etats confédérés. Cinq ans plus tard, au congrès de Nuremberg, le besoin d'adoucir cette résolution intransigeante commença de se faire sentir. Les députés socialistes des Chambres de Bade, de Bavière et de Wurtemberg ayant voté le budget de ces Etats, le

congrès blâma leur attitude, mais reconnut " que les députés socialistes pourraient voter le budget lorsque leur refus menacerait d'entraîner l'acceptation d'un programme financier plus défavorable encore à la classe ouvrière ". Cette motion, déjà très mitigée, fut acceptée par 258 voix contre 119. Evidemment les révisionnistes gagnaient du terrain. Tout en blâmant l'attitude des socialistes des Etats du Sud, le congrès admettait, en théorie, la possibilité, de voter le budget. On était à mi-chemin. Cinq ans se passèrent encore. Le 19 septembre dernier, au congrès d'Iéna, le parti vient d'accepter la thèse diamétralement opposée à celle qui avait triomphé à Dresde. Non seulement, il a admis en principe que, dans certaines conditions, les représentants socialistes pouvaient voter le budget, mais il leur a reconnu le droit d'accepter les lois financières ; enfin il a donné sa pleine approbation aux députés du Reichstag qui, au printemps dernier, aidèrent au succès du projet fiscal militaire. C'est, on le voit, la négation complète du programme adopté à Dresde en 1903 : dix ans ont suffi aux révisionnistes pour prendre dans le parti socialiste la place prépondérante.

Que sortira-t-il de cette prépondérance ? L'unité socialiste allemande sera-t-elle longtemps maintenue ?... Il serait difficile de le dire avec sûreté. La seule chose certaine, dès maintenant, c'est que cette orientation nouvelle du socialisme allemand aura une répercussion, plus ou moins grande, non seulement sur la politique intérieure de l'Empire, mais aussi sur le mouvement socialiste en Europe — et ceci ne saurait laisser personne indifférent.

Max. TURMANN.

Membre correspondant à l'Institut de France.

Haut et Bas Canada

1640 - 1645

(SUITE)

AU milieu de juin 1641, les Hurons, en arrivant aux Trois-Rivières pour y faire la traite, trouvèrent ce poste bloqué par les Iroquois que l'on croyait occupés bien loin de là. Selon leur coutume, après avoir fait quelques ravages, ils se préparaient à décamper pour aller ailleurs porter leurs coups. Le Père de Bréboeuf et les Hurons débarquèrent sans trop de difficulté.

Le Père de Brébeuf écrivait de Québec le 20 août 1641 : “ Notre chrétienté naissante chez les Hurons compte environ soixante personne dont la vertu et la ferveur nous donnent de grandes espérances pour l'avenir. Chaque jour, nous voyons ces espérances se réaliser; le champ de nos travaux devient plus étendu... La mission des Neutres est échue au Père Chaumonot et à moi. Nous y avons déjà passé cinq mois; nous y avons beaucoup souffert. Si quelques-uns nous ont écoutés volontiers, le plus grand nombre nous ont repoussés, injuriés, menacés, et cependant à notre départ les principaux du pays nous ont invités à revenir. Le Père Chaumonot, j'en suis persuadé, est appelé à rendre de grands services. Il a fait des progrès surprenants dans la langue de ce peuple, peu différente de celle des Hurons. C'est vraiment un excellent coeur. ”

La *Relation* de 1641 dit que les bourgades de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Joseph II chez les Hurons sont assez peuplées pour occuper de six à sept missionnaires, mais que l'on n'a pu y placer que les Pères Daniel et Lemoine. Les chemins étaient infestés d'ennemis.

L'été de 1641, les Arendaenrhonons (village Saint-Jean-Baptiste) partirent pour la guerre des Iroquois et furent battus. Leur chef était Atironta, l'un des deux frères du nom d'Aëoptahon. Le premier fut pris et brûlé en cette circonstance. L'autre se fit baptiser sous le nom de Jean-Baptiste, étant le premier adulte de cette mission admis dans l'Eglise en état de santé. La *Relation* de 1642, page 86, observe que les Français avaient eu une grande part à la cérémonie de ce baptême, " puisqu'il était question de faire revivre le nom d'Atironta, celui qui, autrefois, le premier des Hurons, avait descendu à Québec et lié amitié avec les Français ". Ne s'agit-il pas dans ce texte d'Ochatéguin ? Il pouvait avoir eu un double nom : témoin son successeur dont nous parlons en ce moment, qui était appelé Aëoptahon ainsi que son frère. C'est le jour du baptême en question que le nouveau chef déclara vouloir adopter de préférence le nom d'Atironta. " Dans ce pays, les enfants ne portent pas le nom du père... Celui qui prend (reçoit) un nom nouveau entre aussi dans les charges qui y sont annoncées, et ainsi il est capitaine si le défunt l'était. " C'est le cas de notre Aëoptahon devenu Atironta. Le 23 décembre 1645, à Québec, eurent lieu le baptême de Catherine, femme d'Atironta, et celui de leur fils Mathieu âgé de deux ans. Comme il y avait alors des assemblées pour la paix générale, le capitaine Jean-Baptiste Atironta s'y fit remarquer et fut très considéré de tous les partis. En 1647, son village l'envoya comme ambassadeur chez les Onnontagnés et il parvint à délivrer quinze prisonniers hurons. Il passa l'hiver de 1648-

1649 à Québec. L'automne suivant, remontant par l'Ottawa, il fut tué dans une attaque des Iroquois, alors maîtres de toute la région.

C'est à Saint-Joseph II et à la Conception que l'on voyait le plus grand nombre de chrétiens en 1642. Les Pères Garnier et Lemoine desservaient alors Saint-Joseph. Cette même année, à Pâques, les fameux chefs de guerre Ahatsistcari et Astiskoua, tous deux de Saint-Joseph, se présentèrent à la résidence de Sainte-Marie pour recevoir le baptême, mais, une fois à la chapelle, Astiskoua se trouva pris d'une sorte de délire et retourna chez lui. Son compagnon fut nommé Eustache. Plus tard Astiskoua se fit baptiser sous le nom de Mathurin. C'était un chef de guerre renommé, comme aussi Thomas Sondakoua et Martin Tehoachiakouan, qui se convertirent presque en même temps.

Le Père René Ménard demeura au pays des Hurons à partir du mois d'août 1641 jusqu'à juillet 1650. C'est aussi en 1641, croyons-nous, que le Père François Dupéron repartit pour l'Ouest, après quelques semaines de séjour à Québec. Celui-là encore ne devait revenir qu'en 1650, après les désastres inouïs que la rivalité des races sauvages attira sur les malheureux Hurons.

Le Père Jérôme Lalemant écrivait du pays des Hurons, le 10 juin 1642: " Nous avons été, cette année-ci, dans les Hurons, quatorze prêtres de notre compagnie, mais à peine nous voyons-nous un mois entier réunis ensemble. Nous nous sommes principalement dispersés durant l'hiver, qui est le fort du travail pour la conversion de ces peuples. Huit ont trouvé leur emploi dans les quatres principales missions huronnes que nous avons pu cultiver cette année. Les Algonquins qui habitent ici, proche de nos Hurons, ont occupé le travail de trois autres... Et ainsi le soin de la résidence de

Sainte-Marie (des Hurons) est demeuré en partage à deux seuls qui restaient, au Père Isaac Jogues et au Père François Dupéron." (*Relation*, 1642, p. 57). Dans la même lettre, il dit que les Pères Pierre Chastelain et Pierre Pijart desservent les quatre bourgs hurons les plus rapprochés de Sainte-Marie; que les Pères François Lemercier et Paul Ragueneau sont au bourg de la Conception; que les Pères Charles Garnier et Simon Lemoyne sont à Saint-Joseph; que les Pères Antoine Daniel et Pierre-Joseph-Marie Chaumonot sont à Saint-Jean-Baptiste. Tous ces postes étaient situés dans le pays des Hurons.

Daniel Carteron était employé des Jésuites aux Trois-Rivières en 1639. Il fit son dernier voyage de retour des Hurons en 1648, après quoi il demeura à la résidence des Trois-Rivières. En 1651, il accompagna le Père Buteux dans sa mission chez les Attikamègues du haut Saint-Maurice.

Nicolas Giffard, enfant, était au service des Jésuites chez les Hurons, de 1640 à 1645. Il paraît avoir été déchargé honorablement et il entra comme apprenti menuisier chez Zacharie Cloutier, de Beauport. Il devait être de la parenté du docteur Robert Giffard, du Perche, alors seigneur de Beauport et l'un des hommes les plus considérables de la colonie.

Etienne Racine, né en 1607, à Fumichon, près de Lisieux, Normandie, était à Québec dès 1637. L'année suivante, il y épousa Marguerite, fille d'Abraham Martin, propriétaire des Plaines d'Abraham, et il s'établit l'un des premiers à Sainte-Anne de la côte de Beaupré, où sa nombreuse descendance continue à se développer.

Gilles Bacon, natif de Saint-Gilles, près de Caen, Normandie, se maria en 1647 avec Madeleine Tavernier, du Perche, et se fixa au Château-Richer comme cultivateur. Sa famille existe encore à la côte de Beaupré.

Pierre Cochon, qui venait de passer cinq ans chez les Hurons, était contemporain de Jean Cochon établi à Château-Richer dès 1638 et dont la descendance est devenue très nombreuse. De Jean venaient l'honorable Joseph Cauchon, journaliste, gouverneur du Manitoba, et l'abbé Charles-Honoré Laverdière, historien de grand mérite.

Eustache Lambert, après son dernier voyage aux Hurons, devint maître de barque sur le Saint-Laurent. On le voit aux Trois-Rivières, à Québec, à l'île d'Orléans et à Tadoussac en cette qualité. En 1653, il commandait une compagnie du camp volant. Trois ans plus tard, il épousa Marie Laurence à Québec, où il s'établit marchand et mourut en 1673, âgé de 55 ans, laissant une belle famille qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Lambert Dumont.

Il existait donc, à part les missionnaires, de 1634 à 1650, une classe de Français qui avaient intelligemment parcouru les grands lacs et qui pouvaient en parler d'autant mieux qu'ils savaient rendre leurs pensées au moyen de l'écriture. A la vue des contrées qui se déroulaient sous leurs yeux, ces voyageurs ne pouvaient manquer de réfléchir, d'enregistrer leur surprise et, une fois de retour sur les bords du Saint-Laurent, ils racontaient, en les poétisant, comme toujours, les choses extraordinaires dont ils avaient été les témoins. Les trois ou quatre cents âmes, qui composaient alors toute la colonie française de Québec, Trois-Rivières et Montréal, se trouvaient renseignées, au jour le jour, sur les découvertes de l'Ouest, sans se demander s'il plaisait ou non aux géographes de profession de noter ces connaissances nouvelles.

Avec les missionnaires, deux jeunes hommes revenaient de leur apprentissage au pays des Hurons : Couture et Boucher. Ces deux héros, plus célèbres par la suite qu'ils ne l'étaient alors, doivent probablement à l'expérience acquise

dans le Haut Canada les aptitudes qui ont établi leur renommée.

Gaspard Boucher et sa femme Nicole Lemaire, de Logny, au Perche, arrivèrent en 1634, avec cinq enfants dont l'aîné, Pierre, avait douze ans. Celui-ci s'engagea aux Jésuites en 1639 et partit pour le pays des Hurons. Retourné à Québec en 1641, il s'enrôla dans la petite garnison du fort. Vers l'automne de 1645, le poste des Trois-Rivières prenant de l'importance, on y envoya comme interprètes Charles Lemoine et Pierre Boucher. Celui-ci avait déjà deux soeurs mariées résidant dans ce lieu. L'année d'après, Gaspard et sa femme allèrent les rejoindre et s'établirent cultivateurs. En 1648, Pierre succéda à Margerie. La population des Trois-Rivières comptait cent âmes, sur lesquelles dix-huit étaient de la parenté de Boucher. Il fut vers ce temps, nommé commis-général du magasin de traite, le plus considérable de la colonie. A la création d'une église paroissiale (1651), il devint marguillier. La même année, eut lieu la première organisation de la milice, et il reçut le grade de capitaine. Le 9 juillet 1652, il épousa Jeanne Crevier, d'une famille de Rouen fixée en Canada depuis treize ou quatorze ans. La suite de sa longue carrière fut tout à fait brillante et l'une des plus remarquables de la colonie française au XVIIe siècle. Il fit la guerre avec succès, fut cinq ou six fois gouverneur des Trois-Rivières, fonda la paroisse de Boucherville, fut le premier Canadien anobli, laissa une vaillante et nombreuse descendance qui existe encore, écrivit enfin un livre de grand mérite sur les ressources naturelles de la Nouvelle-France.

Guillaume Couture, né en 1617, dans la paroisse Saint-Godard, en la ville de Rouen, paraît être arrivé en 1639 ou 1640 comme employé des Jésuites. Il était charpentier de son métier et possédait des terres à la Haye-Aubraye, à 15 kilomètres de Pont-Audemer, Normandie. En l'été de 1641,

revenant du pays des Hurons, il signa quelques actes, à Québec, au sujet de sa mère, sa soeur, son oncle et à propos des biens qu'il avait en France, puis il retourna tout de suite dans l'Ouest. Nous ne le perdrons pas de vue.

Un troisième personnage, de la même classe, se présente aussi à cette époque. Charles Lemoine, né à Dieppe vers 1625, vint au Canada en 1641, sous les auspices de son oncle le chirurgien Adrien Duchesne (établi en 1636), et partit aussitôt pour les missions huronnes, d'où il revint en 1645 et fut nommé interprète aux Trois-Rivières. L'année suivante, il servait en cette qualité à Montréal et il y demeura presque toujours par la suite. Jusqu'à 1685, date de sa mort, son nom est tellement mêlé aux événements principaux de la colonie que l'on ne saurait dresser sa biographie sans écrire un volume. Anobli en 1668, il a laissé des enfants qui ont jeté un très grand éclat sur la Nouvelle-France et la Louisiane : d'Iberville, de Sainte-Hélène, de Maricourt, de Martigny, de Châteauguay, et le baron de Longueuil, fils aîné.

Philippe Amyot, arrivé en 1636, de Chartres, dans la Beauce, avec Anne Convent sa femme et deux ou trois garçons en bas âge, paraît avoir été le père de Jean qui fut élevé à Sainte-Marie des Hurons. Celui-ci devait être âgé d'une douzaine d'années en 1636, lorsqu'il prit le chemin des missions. De là, vers 1642-43, il descendit aux Trois-Rivières où il demeura comme assistant de François Marguerie successeur de Jean Nicolet dans les fonctions d'interprète. C'était un petit homme alerte, " plus rempli de courage qu'il n'a de corps ", doué d'une bonne humeur et d'une gaieté intarissables, qui se faisait aimer de tous. Comme il était d'une grande bravoure, habile à la guerre, exercé dans les voyages, on le respectait infiniment. Sa douceur, sa patience, la vie exemplaire qu'il menait sont consignées dans les écrits du temps. Les Hurons l'appelaient Antaïok : la chaudière. L'hiver de

1647-48, il provoqua tous les Français et les Sauvages des Trois-Rivières à la course, avec ou sans raquettes, et sortit vainqueur de la lutte. L'été précédent, aux environs du même lieu, il avait capturé l'assassin du Père Jogues et l'avait livré aux autorités. Le malheureux fut brûlé à Sillery. M. de Montmagny avait concédé à Amyot un grand terrain aux Trois-Rivières et il était occupé à y bâtir une maison, avant que de se marier, lorsque, le 23 mai 1648, lui et Marguerie se noyèrent en traversant le fleuve vis-à-vis du fort. Le cadavre d'Amyot fut trouvé à Sillery, celui de Marguerie à Québec, et on les inhuma dans ces endroits. Amyot avait dit au missionnaire: " S'il arrive que je meure, je désire que les bois de charpente et les autres matériaux de construction que j'ai rassemblés soient appliqués pour faire bâtir une petite chapelle à l'honneur de saint Joseph ".

Ces " voyageurs " ne doivent pas être confondus avec ceux que plus tard, on a appelés des " coureurs de bois ". Ces derniers étaient des gens allant à l'aventure parmi les Sauvages. Tout autres étaient les rares " engagés " de la Compagnie de la traite aux alentours de l'année 1640, et les " employés " des Jésuites dans l'établissement des missions. Quelques-uns de ceux-ci servaient à titre de " donnés ", parce qu'ils formaient corps avec l'ordre religieux, bien que dans un grade inférieur. Ce petit groupe de Français qui, les premiers, virent le pays des grands lacs, ne renfermait pas d'aventuriers selon le sens de ce mot aujourd'hui, mais tous avaient l'esprit d'aventure ou ce sentiment chevaleresque qui pousse certains hommes à affronter l'inconnu. Ils étaient capables de tout dans cette classe d'idées, sauf de mauvaises actions. La plupart d'entre eux étaient instruits bien au-delà de ce que l'on serait tenté de croire. Ne les confondons pas avec les indisciplinés qui, plus tard, méritèrent le nom de " coureurs de bois ".

Disons tout de suite que les "coureurs de bois" datent de 1670 et qu'ils n'étaient pas tous des vagabonds, puisque nombre d'entre eux, fils d'habitants, retournaient à la terre paternelle et y faisaient souche d'honnêtes cultivateurs. Les bons, comme les autres, ont eu le mérite de découvrir toutes les contrées que Perrot, la Salle, Duluth, par exemple, passent pour avoir visitées les premiers.

(À SUIVRE).

Benjamin SULTE.

A travers les Faits et les Oeuvres

La question du *Home Rule*. — La conférence de lord Loreburn. — L'opinion d'un député nationaliste. — Discours ministériels. — M. Winston Churchill à Dundee. — Est-ce un rameau d'olivier?—L'exclusion de l'Ulster du bill de *Home Rule*. — M. Redmond repousse cette idée. — La situation dans l'Ulster. — Préparatifs de résistance. — Un gouvernement provisoire. — Des loyaux déloyaux. — L'Ulster n'est pas unanime. — M. Lloyd George et la réforme agraire. — Le discours de Bedford. — La question navale. — Déclarations de M. Churchill à Manchester. — Encore le congé naval. — En France. — M. Barthou et les radicaux. — Une recrudescence de jacobinisme.— Aux Etats-Unis. — Le nouveau tarif américain.

DEPUIS notre dernière revue, d'importantes déclarations officielles ont contribué à éclairer l'opinion publique anglaise sur le problème du *Home Rule*, que des incidents récents avaient paru compliquer et obscurcir. Nos lecteurs se rappellent que lord Loreburn, l'ancien chancelier du ministère Asquith, avait créé une sensation en proposant de réunir en conférence les chefs de parti, pour essayer d'arriver à une entente sur cette question épineuse. La situation de lord Loreburn donnait de l'autorité à sa démarche. On prétendait que le roi était favorable à cette idée. On affirmait que plusieurs ministres l'accueillaient avec satisfaction. D'autre part les fervents de l'autonomie irlandaise ne pouvaient voir d'un bon oeil une proposition qui menaçait de tout remettre en question à la veille de la victoire définitive. Il y avait dans tout cela un élément d'incertitude qui ouvrait la porte à bien des conjectures.

Il nous semble intéressant de donner ici les déclarations

inspirées à un député irlandais par cette situation. C'est M. Sheehan, un représentant nationaliste de Cork, qui parle : "Lloyd George ne voit pas d'un oeil favorable les pourparlers entamés en haut lieu pour une conférence et un compromis. Le chancelier de l'échiquier est en travers du projet. Mais pourra-t-il exercer assez d'influence sur ses collègues pour écarter la conférence, c'est là une autre question. Winston Churchill ira du côté où son ambition le conduira. Chaque fois que Lloyd George et Winston Churchill se déterminent à tirer ensemble, ils forment une formidable paire, soit pour l'attaque, soit pour la défense. Une combinaison entre eux à ce moment aurait une terrible force destructive. Elle pourrait entraîner la ruine du cabinet avec un long séjour dans le désert, pendant lequel M. Lloyd George deviendrait comparativement un vieillard, tandis que Winston Churchill, jeune, robuste, aussi souple que Lloyd George, pourrait accroître l'influence de sa personnalité pour consolider son pouvoir. L'élément personnel compte pour à peu près tout dans cette affaire de conférence. L'opinion raisonnable favorise un règlement par consentement. Nous attendons tous la décision de M. Asquith."

Durant cette période de doute et d'anxiété, on a suggéré un compromis. Il consisterait à faire adopter le bill du *Home Rule* tel qu'il est, mais avec l'addition d'un article soustrayant l'Ulster, en tout ou en partie, à la juridiction du nouveau Parlement irlandais. Un proviso laisserait à cette province la faculté de se réunir en tout temps au reste de l'Irlande; quelque chose comme ce qui a été fait par "l'Acte de l'Amérique britannique du Nord" envers certaines provinces et l'île de Terre-Neuve, autorisées à demander leur entrée dans la Confédération canadienne, lorsqu'elles le jugeraient à propos.

"Nous attendons la décision de M. Asquith", disait le

député nationaliste dont nous avons cité plus haut les paroles. M. Asquith n'a pas parlé lui-même, mais plusieurs de ses ministres l'ont fait pour lui. Le premier en date a été M. McKenna, le secrétaire d'Etat pour l'intérieur. Dans un discours prononcé à Pontypool, le 6 octobre, il a déclaré qu'une conférence ne signifierait rien autre chose qu'un délai inutile, aboutissant à un refus catégorique fait par un parti des propositions soumises par l'autre. Il a annoncé de plus que le bill du *Home Rule* suivrait son cours régulier dans le Parlement et deviendrait loi à la prochaine session, en dépit de la Chambre des lords. Le gouvernement, a-t-il ajouté, est déterminé à ne se soumettre ni à la minorité ni à l'anarchie.

Le second discours prononcé par un ministre anglais, depuis la proposition de lord Loreburn, l'a été au Canada, le 7 octobre, par M. Herbert Samuel, le maître général des postes de la Grande-Bretagne. Après avoir traité divers sujets, au dîner du *Canadian Club* d'Ottawa, il a parlé du *Home Rule*, plus spécialement des articles du bill relatif aux douanes et aux postes, et de la situation particulière de l'Ulster. Et il a terminé par cette déclaration : " Nous croyons que les grandes lignes de notre politique ont l'assentiment général des Dominions. Le gouvernement du Royaume-Uni ne peut pas et ne veut pas abandonner son projet d'établir un gouvernement autonome en Irlande. "

Mais le plus important des discours ministériels a été celui de M. Winston Churchill à Dundee, le 8 octobre. En voici la partie saillante. " J'arrive à la question irlandaise. Notre politique, sous la direction de notre premier ministre, est claire et nettement tracée. C'est celle que les libéraux ont suivie depuis trente ans. C'est la politique de Gladstone et de Campbell Bannerman. C'est la politique du *Home Rule*. Nous nous proposons de créer et d'établir un Parlement irlandais subordonné au Parlement impérial, avec un exécutif

responsable pour la conduite des affaires purement irlandaises. Nous avons le droit absolu d'adopter cette mesure ; et, pour l'adopter maintenant sans délai, durant le terme de la Chambre des Communes actuelle, nous avons le droit de nous servir du mécanisme établi par le *Parliament Act* à cet effet, ce qui a été d'ailleurs le principal objet de cet acte. Nous tenons pour incontestable que les deux élections de janvier et de décembre 1910, faites avec le dessein proclamé de faire passer un bill de *Home Rule*, nous justifie complètement et nous donne la plus ample autorité d'agir ; et nous nous proposons d'agir en vertu de ce mandat, simplement, courageusement, et selon toute l'étendue de notre juste pouvoir. Aucun outrage, aucun reproche, aucune cajolerie, aucune violence ne nous détourneront de cette ligne durant les deux prochaines années, c'est-à-dire, jusqu'à ce que le bill du *Home Rule* puisse être mis en pleine opération. Avant qu'aucune législation ait pu être adoptée par un Parlement irlandais, il devra y avoir une élection générale. Si elle résulte en un changement de gouvernement, nos adversaires seront libres. S'ils le jugent à propos, s'ils estiment que c'est le meilleur moyen de gouverner l'Irlande, ils seront libres de révoquer la mesure que nous sommes en voie d'adopter. S'ils obtiennent une majorité sur cette question, et s'ils sont prêts à affronter les conséquences, ils devront certainement s'en prévaloir. Voilà leur remède, le seul remède constitutionnel qui leur soit permis. ”

Après avoir ainsi exposé nettement l'état de la question, M. Winston Churchill a accentué l'énergie de ses déclarations : “ Je n'ai pas le moindre doute, s'est-il écrié, quant au pouvoir du gouvernement de faire triompher sa politique. Je n'ai aucun doute quant à son intention de la poursuivre jusqu'à son terme final. Je n'ai aucun doute quant à son droit d'agir ainsi. Et j'ai moins de doute encore quant au pouvoir

de l'Etat, comme Etat, indépendamment de toute politique libérale ou conservatrice, de se maintenir et de maintenir la loi, et d'étouffer le désordre quels que soient ceux qui en font la menace ou qui le fomentent. " Le premier lord de l'amirauté a ensuite signalé l'attitude illégale de Sir Edward Carson, qui organise la rébellion. Puis il a chargé à fond contre les violences orangistes. " Le *Home Rule*, a-t-il dit, est en ce moment sur le seuil de la réalisation complète. Si ceci peut être nullifié par la violence orangiste, par l'audace illégale d'une minorité et de son veto menaçant — veto plus arbitraire que celui de la Couronne, aboli depuis 300 ans — alors l'action constitutionnelle et parlementaire, l'agitation patiente et respectueuse de la loi pour le redressement des griefs, seront discréditées d'un bout à l'autre de l'empire et dans tout le monde civilisé, et les sinistres et furibonds excès de la violence criminelle recevront une sanction suprême et désastreuse. Contre un tel péril, contre une prétention aussi outrageante, le gouvernement sera prêt à prendre toutes les mesures nécessaires. "

Après un mouvement oratoire aussi véhément, après des déclarations empreintes d'une aussi inflexible énergie, quelle ne dut pas être la surprise de l'auditoire lorsque, sans transition et du même souffle, l'orateur termina sa harangue par ces paroles que rien n'avait fait prévoir : " La réclamation du nord-est de l'Ulster pour un traitement spécial, si elle est faite avec sincérité, ne peut être écoutée à la légère. Toute avance faite par l'Ulster sera accueillie par les Irlandais et les libéraux. La paix avec l'honneur est ce que l'on doit souhaiter par dessus tout. Je ne crois pas que cela soit impossible. Le bill du *Home Rule* n'est pas inaltérable, mais il ne peut être amendé que par consentement mutuel. " Ces derniers mots ont certainement fait plus de bruit que tout le reste du discours. On y a vu un rameau d'olivier tendu aux

champions de l'Ulster, une offre de laisser la partie nord-est de cette province, c'est-à-dire les quatre comtés orangistes, en dehors de la juridiction du nouveau Parlement irlandais.

Cela a provoqué naturellement d'innombrables commentaires. Des novellistes ont prétendu qu'en apprenant ce qui avait été dit à Dundee, le roi George V se serait écrié: "Voilà la meilleure nouvelle que j'ai reçue depuis longtemps". D'autre part des journaux libéraux soutiennent qu'on ne doit rien introduire dans le bill qui puisse attenter à l'unité de l'Irlande. Et ce qui est encore plus grave, c'est que le chef nationaliste, M. Redmond lui-même, parlant à Limerick quatre jours après le discours de M. Churchill, s'est déclaré inébranlablement hostile à l'idée émise par le premier lord de l'Amirauté, relativement au règlement de la question irlandaise, en excluant une partie de l'Ulster de l'opération du bill. Le chef du parti irlandais a affirmé que l'idée est impraticable et inapplicable. Elle ne saurait être acceptée par les nationalistes, et même les unionistes d'Irlande lui seraient contraires. Il a toujours été favorable à ce que l'Ulster ait toutes les sauvegardes possibles, mais l'Irlande doit demeurer une nation.

Evidemment la question de l'Ulster est celle qui préoccupe par dessus tout les hommes politiques britanniques, partisans ou adversaires du *Home Rule*. Nous comprenons que ce problème est difficile à résoudre. Mais ce que nous ne comprenons pas c'est l'attitude d'hommes qui sont membres du Conseil privé de l'empire, qui professent un loyalisme fervent, et qui se font à l'heure actuelle prédicateurs et organisateurs de rébellion.

Ce qui se passe maintenant dans l'Ulster est inconcevable. Sir Edward Carson et ses amis ont organisé un gouvernement provisoire qui devra assumer le pouvoir exécutif dans la province de l'Ulster aussitôt que le *Home Rule* aura

été adopté par le Parlement britannique et que le roi aura signé le bill et l'aura proclamé en vigueur. Ce gouvernement est composé d'hommes comme le duc d'Abercorn, lord Charles Beresford, lord Charles Bertram, lord Armesly, lord Arran, lord Bangor, lord Castlereagh, lord Clanwilliam, lord Crichton, lord Dartrey, lord Deramore, lord Dunleath, lord Erne, lord Farnham, lord Kilmory, lord Leitrim, lord Templetown, lord Claud Hamilton. Il comprend aussi tous les députés unionistes de l'Ulster. Sir Edward Carson en est le chef ou le premier ministre. Ce gouvernement a déjà nommé un Conseil militaire, outre un comité de finance, un comité de législation, un comité d'éducation, un comité de douanes et un comité de publicité. Il y a aussi un comité des " volontaires de l'Ulster " formé de quatre-vingt-cinq membres et comprenant des hommes en vue tels que lord Charles Beresford, le major d'Arcy Irvine, le colonel Thomas Hickman, lord Claud Hamilton, sir Robert Kennedy, le lieutenant-colonel McGammon, le colonel Pakenham, le capitaine Ricardo, le major Richardson et le capitaine Holt Waring. Le gouvernement provisoire a commencé à prélever des souscriptions. Sir Edward Carson a ouvert celle du fonds de garantie pour les volontaires de l'Ulster par un don de 10,000 louis. On a décidé de porter ce fond à un chiffre de 1,000,000 de louis. En vue d'une résistance armée, on a formé un camp sur les domaines du duc d'Abercorn, et des exercices militaires y ont été commencés. Trois cent quarante-sept officiers y prennent part. Le duc est le commandant de ce corps, et le capitaine Ricardo agit comme adjudant. Le général Richardson est à la tête des volontaires, et le colonel Pain est chef d'état-major.

En présence d'un tel spectacle, nous nous demandons ce que font de leur loyauté, de leur allégeance, ces membres du conseil privé, ces députés, ces amiraux, ces géné-

raux et officiers de tous grades, qui préparent publiquement la rébellion, qui commettent des actes sédi-tieux, qui proclament leur détermination de fouler aux pieds l'autorité du Parlement et de la Couronne. Singulière loyau-té que celle qui s'affirme en fomentant la révolte !

Nous croyons intéressant de reproduire ici quelques ob-servations faites par M. Herbert Samuel dans son discours d'Ottawa au sujet de l'Ulster. A entendre les orangistes, l'Ulster c'est eux, et rien qu'eux. Or rien n'est plus faux. " L'Ulster, a dit M. Samuel, envoie trente-cinq membres à la Chambre des Communes. Sur ce nombre, dix-huit sont en faveur du *Home Rule*. La majorité est donc d'une voix en faveur de la mesure. Le problème ne se rapporte donc qu'à la partie nord-est de l'Ulster, où il y a une population riche et prospère qui s'oppose énergiquement au *Home Rule* et qui envoie dix-sept représentants au Parlement impérial. Les difficultés n'existeraient pas si l'Irlande était totalement protestante. Le problème est donc un problème religieux. Et cependant, le Parlement irlandais n'aura pas à toucher à la question des religions. La loi le défend. Les Irlandais pro- testants persistent à dire que le résultat d'une élection géné- rale dans le Royaume-Uni n'amènera aucun changement dans leur opposition. Les leaders unionistes en Angleterre pensent autrement. Mais Sir Edward Carson prédit que l'Ulster ne se soumettra pas, même après une élection générale. Le premier ministre Asquith, M. Redmond et nous tous, nous sommes prêts à régler le différend à l'amiable mais les gens de l'Uls- ter ne veulent pas se rendre. Ils consentiraient à la seule entente que la mesure du gouvernement soit complètement abandonnée. Depuis cinquante ans, le peuple irlandais de- mande le *Home Rule*. La Grande-Bretagne le veut aussi. Au Parlement de Westminster, parmi la députation de l'Angle- terre, de l'Ecosse et du pays de Galles, il y a une majorité de soixante voix en faveur du *Home Rule*. "

Quel sera le dénouement de ce conflit? L'idée de M. Winston Churchill a-t-elle quelque chance d'être acceptée, et le *Home Rule* va-t-il être adopté pacifiquement à condition que l'Ulster soit exclu? Nous le saurons sous peu, car la session du Parlement de Westminster va bientôt commencer.

* * *

En attendant M. Lloyd George vient d'ouvrir sa campagne, depuis longtemps annoncée, contre le "landlordism" anglais, par un discours prononcé à Bedford devant une assemblée extraordinairement enthousiasme. Voici par quelle phrase à effet, il est entré en matière: "Le *landlordism* est le plus grand monopole de ce pays, et le peuple espère que le gouvernement lui donnera le secours de son bras puissant pour l'aider à sortir de ce bas-fond." Le chancelier de l'échiquier a dénoncé le pouvoir des landlords. "L'autorité du souverain, a-t-il dit, n'est pas comparable à celui du landlord sur ses sujets. Il pourrait faire et maintenir le désert sur ses domaines, et il a l'autorité légale de faire plus même que ce qu'un ennemi étranger pourrait imposer au pays après une conquête. En Irlande des millions de paysans ont été évincés du sol par voie de procédures légales." M. Lloyd George s'est défendu de vouloir attaquer les landlords comme classe, mais, a-t-il dit, aucun être humain d'une classe ne peut posséder de pouvoir aussi exorbitant, sans qu'il en découle des abus, de l'oppression, de l'injustice, et il est nécessaire d'enlever aux landlords la faculté de répéter ce qui est arrivé en Irlande, dans les highlands d'Ecosse et ailleurs. Il a déclaré que le système agraire de la Grande-Bretagne est désastreux. Le pourcentage des terres cultivées en ce pays est plus bas que dans aucun autre pays de l'Europe. Ceci, d'après lui, doit être attribué au système défectueux et absurde suivi par les

landlords. Les travailleurs agricoles des Iles britanniques reçoivent un salaire moins élevé et travaillent un plus grand nombre d'heures que ceux d'aucun autre pays. Il est scandaleux que 90 pour cent des journaliers sur les fermes, dans la Grande-Bretagne, vivent moins bien que les hôtes des *poor-houses*. Le total des salaires gagnés par les travailleurs agricoles de l'Angleterre et du pays de Galles ne s'élève qu'à \$125,000,000 annuellement, tandis que les ministres de la religion et les landlords perçoivent un revenu collectif de \$185,000,000 de la terre qui leur paie tribut. " J'aime beaucoup le ministre, a dit M. Lloyd George, mais je voudrais payer d'abord les travailleurs. Des milliers de ceux-ci traversent l'océan et fuient cette terre en tutelle. "

Le chancelier a reconnu que pour améliorer le système agraire, et remédier au monopole, il faudra compter sur l'aide financière de l'Etat. Le pays doit choisir entre le pouvoir des propriétaires fonciers et la prospérité des travailleurs. Il ne doit pas y avoir de demi-mesure. Tout le système est à refaire conformément aux principes d'une saine économie politique, avant que l'on puisse considérer la question de l'achat des terres, ce qui constituerait une immense dotation pour les propriétaires actuels et imposerait à la nation une dette dont la liquidation serait bien longue. L'orateur estime que les réserves giboyères des Iles britanniques devraient être réduites des deux-tiers. Le travail le plus effectif doit être attiré à la terre par un salaire égal aux besoins de la vie, par des heures plus courtes et des habitations plus confortables. Le travailleur doit posséder assez de terre pour se pourvoir des produits du jardin, et il doit avoir la perspective de devenir un jour propriétaire d'une petite ferme. M. Lloyd George a conclu son discours en proclamant que le secours puissant de l'Etat, le secours législatif, administratif et financier, sera nécessaire pour réaliser cette réforme et en assurer le succès.

Voilà donc la question agraire posée devant le peuple anglais. Elle est complexe et ardue.

* * *

MM. Lloyd George et Winston Churchill sont certainement les deux membres du ministère Asquith qui ont le plus d'emprise sur le public et qui s'imposent le plus fréquemment à son attention. Nous avons mentionné plus haut le discours du premier lord de l'amirauté à Dundee. Nous venons d'analyser celui du chancelier de l'échiquier à Bedford. En voici un autre, prononcé encore par M. Winston Churchill, que nous ne saurions passer sous silence. C'est celui du 18 octobre, à Manchester. Le ministre de la marine y a renouvelé la proposition, qu'il avait faite antérieurement, de prendre un congé d'un an dans la construction navale. Le moment est propice, suivant lui, pour renouveler cette proposition. Les relations de l'Angleterre et de l'Allemagne sont bonnes. Il a donc jugé convenable de réitérer le geste qu'il avait fait, il y a plusieurs mois. "La proposition que je sou mets, au nom du gouvernement de Sa Majesté, est tout à fait simple, a-t-il dit. A part les vaisseaux canadiens ou leur équivalent, à part ce qui peut être requis par des circonstances nouvelles nous devons mettre en chantier quatre navires contre l'Allemagne deux. Maintenant nous disons, lorsqu'il y a encore tout le temps voulu, à notre grande voisine, en toute amitié et en toute sincérité: "Si vous ajournez la construction de vos deux vaisseaux, pour douze mois, nous ajournerons loyalement la construction des quatre nôtres pour la même période." Cela signifierait un congé complet d'un an pour l'Angleterre et l'Allemagne, quant à la construction des gros vaisseaux. Cela signifierait aussi une économie d'environ six millions de louis pour l'Allemagne et d'environ douze millions

de lous pour la Grande-Bretagne, sans aucun changement dans la force relative des deux marines. Il serait impossible de maintenir le *statu quo* pendant une année, si l'on ne pouvait persuader aux autres pays d'en faire autant. Mais supposons que l'Allemagne et la Grande-Bretagne prissent cette initiative et fissent cette proposition aux grandes puissances européennes, il y aurait les meilleures perspectives de succès. Si l'Autriche et l'Italie suspendaient leur construction, l'obligation de construire cesserait de s'imposer à la France et à l'Angleterre. Et le fait que la Triple Alliance ne construirait pas rendrait cette proposition acceptable sans le moindre risque ou danger. Par une telle politique un trésor considérable, des millions et des millions, seraient préservés pour le progrès de l'humanité. Même si elle ne réussissait pas, nous aurions fait sur les esprits en Europe une impression qui produirait ses fruits pour l'avenir. Voilà la proposition que je fais pour 1914. Et si la date de 1914 est considérée trop prochaine, voilà la proposition que je fais pour 1915. "

Il nous paraît que tous les bons esprits doivent applaudir à de telles paroles. Quelques-uns prétendent qu'elles ne sont pas sincères. Mais pourquoi ne le seraient-elles pas? Ce n'est pas par plaisir que le gouvernement britannique obère ses finances de plusieurs centaines de millions. C'est pour conserver incontestée sa suprématie sur les mers. Mais évidemment, si les autres peuples s'arrêtaient dans la voie des armements, il devrait être heureux de s'arrêter lui-même. M. Churchill déclare qu'il parle au nom du gouvernement. S'il n'était pas sincère, ce gouvernement se tendrait un piège à lui-même. En effet que pourrait-il faire au cas où l'Allemagne dirait soudain : "J'accepte, trêve de construction navale!" Il ne pourrait reculer et devrait bon gré mal gré se soumettre à la situation qu'il aurait créée. Non; nous sommes convaincu que l'Angleterre, inflexiblement déterminée à conserver

son hégémonie océanique, et à faire pour cela les plus démesurés sacrifices, ne demanderait cependant pas mieux que de mettre fin à cette guerre à coups de millions, poursuivie en pleine paix.

M. Churchill a semblé vouloir répondre, dans ce discours, à ceux qui prétendent que les gouvernements sont les jouets des grandes fabriques d'armes. " Je suis tout à fait réfractaire, a-t-il dit, aux objections qui seront faites sans aucun doute par les grands entrepreneurs de construction navale et de fabrication d'armes, en ce pays et ailleurs. Ils doivent être nos serviteurs et non pas nos maîtres. Il y en a qui me blâmeront pour ces propositions. Mais qu'importe? J'ai la conviction qu'il est nécessaire, pour le bien et même pour le maintien de notre civilisation et de l'édifice social en Europe, que cette question des armements soit discutée ouvertement, non seulement par les diplomates et les gouvernements, mais par les parlements et les peuples. " Comme corollaire de ces déclarations, le premier lord de l'Amirauté a ajouté que, si une entente n'intervient pas, le budget naval de l'année prochaine sera beaucoup plus grand que celui de cette année. " Nous ferons, s'est-il écrié, tout ce qu'il y aura à faire pour la sécurité de notre pays et le maintien de notre influence dans le monde. "

Malheureusement, une fois de plus, l'Allemagne ne semble pas vouloir prêter l'oreille aux propositions de l'Angleterre. Mais cela n'empêche pas que M. Churchill n'ait bien fait de se maintenir dans l'attitude qu'il a prise depuis deux ans. C'est l'attitude d'un ministre britannique, loyal avant tout à son pays, mais désireux aussi de soulager les peuples courbés sous le fardeau du militarisme.

En France, M. Barthou semble vouloir employer les vacances parlementaires pour consolider l'aile radicale de sa majorité. Evidemment les radicaux lui font peur. Ils manifestent en ce moment une recrudescence de haine contre la liberté catholique. L'organe de M. Combes, le *Radical*, a publié récemment un article qui avait toutes les allures d'un manifeste. On y galvanisait le fameux " péril clérical " qui a tant servi la cause du radicalisme. En voici quelques passages caractéristiques : " Notre parti croit au péril clérical, et il veut en préserver notre république laïque. L'Eglise romaine, c'est la contre-révolution, c'est l'ennemie implacable de la République et de la laïcité. Elle ne peut exercer son action, elle ne peut propager sa doctrine, sans que directement ou indirectement elle poursuive sa lutte incessante contre les institutions et les principes de notre république laïque. Contre cette offensive cléricale, toujours militante, nous dressons notre défensive laïque toujours vigilante. Devant l'Eglise agressive, devant les prétentions romaines, devant l'encerclement clérical, nous serrons les rangs, républicains laïques, parce que nous sentons la menace, le péril de demain, et que nous savons par l'expérience et par l'histoire le but éternel de l'adversaire. Que le cléricalisme désarme, que l'Eglise romaine cesse le combat contre la laïcité, et nous étonnerons nos " détendus " (les partisans d'une détente) par l'apaisement de nos esprits. Mais nous savons bien que cela est impossible et nous ne voulons pas désarmer devant ceux qui ne désarmeront jamais. Il nous faut donc persévérer dans cette paix armée. Nombreux même sont parmi nous ceux qui, pour en finir, voudraient passer de la défensive à l'offensive et pousser l'ennemi dans ses retranchements pour l'acculer à la renonciation de toutes ses espérances. Ainsi la Révolution jacobine espère le triomphe de la République une et indivisible. L'Eglise n'a plus une faute à commettre si elle ne veut pas provoquer un retour offensif du jacobinisme. "

Ces déclarations belliqueuses des radicaux font impression sur M. Barthou. Et il se hâte de donner des gages. Récemment il protestait avec éclat contre les rumeurs qui annonçaient une reprise de relations entre le gouvernement français et le Vatican : " J'apporte, s'écriait-il, ma parole d'honnête homme et de ministre républicain, que ni sous le gouvernement de M. Raymond Poincaré, ni sous le ministère Briand, ni dans le cabinet dont j'assume le redoutable honneur et la grave responsabilité, à aucun moment, en aucune façon, ni directe, ni indirecte, il n'a été entamé de négociations quelconques qui prépareraient la reprise des négociations entre l'Eglise et l'Etat. "

Cette reprise aurait pu être une des formes du péril clérical. Mais il y en a une autre et plus dangereuse peut-être ; c'est la guerre contre la laïcité. Et M. Barthou a tenu à manifester son orthodoxie radicale sur cette grave question. Il a donc prononcé un discours devant la Ligue de l'enseignement, dont il a accepté la présidence honoraire, au congrès tenu par cette association anticléricale à Chambéry. Le premier ministre a déclaré dans cette harangue que la laïcité et la république sont inséparables. Qui attaque l'une, attaque l'autre. Le gouvernement est attaché à une politique de concorde nationale, mais une telle politique ne peut se concevoir qu'avec l'union des républicains et la ferme et loyale application des lois fondamentales qui sont la raison d'être de la république. Il est temps de sortir des expressions de confiance platonique envers l'instituteur et de passer à l'action qui devra le protéger. Il est nécessaire de faire observer l'obligation scolaire et de défendre l'école laïque contre la calomnie et l'ostracisme. Voilà sur quel ton et en quels termes M. Barthou a péroré à Chambéry. Cela indique qu'à la rentrée des Chambres, le gouvernement va se montrer zélé jacobin, et mettre tout en oeuvre pour mener promptement à bon

terme les lois oppressives destinées à ligotter davantage les catholiques.

Le trop aventureux abbé Lemire vient de contrister encore une fois ceux-ci en déclarant qu'il sera de nouveau candidat aux élections de 1914, n'en déplaise au défaut d'autorisation hiérarchique déclarée nécessaire par le Saint-Siège.

* * *

Aux Etats-Unis, le Congrès a définitivement adopté le nouveau tarif, après entente sur tous les points entre les deux Chambres. Et le président Wilson y a apposé sa signature à neuf heures et dix minutes du soir, le 3 octobre courant. C'est sans aucun doute un événement important, qui change l'économie du système fiscal américain. Le tarif maintenant en vigueur chez nos voisins est un tarif de réduction, et c'est la seconde fois seulement, depuis soixante-quinze ans, qu'un tarif de ce genre est adopté aux Etats-Unis.

* * *

Au Canada, nul événement saillant. On a annoncé pour la fin d'octobre une réunion des premiers ministres provinciaux en conférence interprovinciale. La session de la législature de Québec va s'ouvrir le 11 novembre. Il ne paraît pas probable que celle d'Ottawa commence avant le mois de janvier.

Québec, 23 octobre 1913.

Thomas CHAPAIS.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — DU VATICAN À LA MER (Article des *Etudes ecclésiastiques*, par Mgr Battandier—août 1913). — LE PONTIFICAT DE PIE X (Article de *La Vigie* de Paris, par M. Roger Duguet—14 août 1913). — OÙ VONT LES ÉLITES? (Article de *Gallia*, par M. Alexandre Rosab—31 août 1913). — LA RELIGION SOURCE D'HÉROÏSME (Article de la *Revue pratique d'apologétique*—1er juillet 1913). — CE QU'ON A DÉCOUVERT DEPUIS TRENTE ANS (Article du *Gaulois*, par M. Louis de Meurville—10 septembre 1913). — L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE FÉMININ (Article de l'*Echo de Paris*, par M. le comte Albert de Mun—septembre 1913). — L'HEURE ALSACIENNE (Article du *Gaulois*, par M. Adrien Vély—26 septembre 1913). — LE TRAVAIL D'UN ROMANCIER (Article de *La Semaine littéraire*, par M. Eugène Evrard—31 août 1913). — LES DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT POINCARÉ (Reproduction du *Canada* de Montréal—14 octobre 1913). — LE CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE CHATEAUGUAY (Article de *La Patrie* de Montréal, par M. Gustave Lanctôt—11 octobre 1913). — L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DANS NOS COLLÈGES (Lettre de M. l'abbé Groulx à M. Henri Bourassa—*Le Devoir*—27 octobre 1913). — LE JOURNALISTE ET L'IMPARTIALITÉ (De la *Chronique de la Presse*—18 septembre 1913).

DU VATICAN À LA MER (Article des *Etudes ecclésiastiques*, par Mgr Battandier—août 1913). — La question romaine reste toujours ouverte. Avec la brèche de la *porta pia*, les armées envahissantes du roi piémontais Victor Emmanuel, le grand-père de l'actuel roi d'Italie, ont blessé au coeur en 1870 le grand corps social des civilisations chrétiennes. Cette blessure ne se fermera que le jour où l'on aura réglé la grave question de l'indépendance du Souverain-Pontife dans le sens de l'équité, du bon sens, du droit naturel et du droit divin. L'Eglise, certes, n'en mourra pas, car elle ne saurait mourir; mais elle en souffre, et c'est ce qui afflige si justement les vrais croyants. Bien souvent,

depuis quarante ans, sous une forme ou sous une autre, on a proposé une solution à la question romaine, ou tout au moins quelque règlement d'occasion qui atténuerait la rigueur de la situation faite au Saint-Père. Mgr Battandier, que les lecteurs de la *Semaine religieuse* de Montréal connaissent bien, puisqu'ils le lisent sous la plume de *Don Alessandro* tous les quinze jours, a raconté avec esprit dans les *Etudes ecclésiastiques* du mois d'août, l'une des dernières tentatives de règlement proposées, dont la presse de partout s'est beaucoup occupée. Voici l'article en entier, il est fort intéressant et ne manque pas de sel. Qu'on en juge.

Tout près de Rome, vers l'ouest, c'est-à-dire du côté de la mer, est une grande propriété ou ferme que l'on appelle la pineta sachiatti, parce qu'il y a dans sa vaste étendue de terrains un grand bois de pins. Dans le mois de juin, le bruit a couru dans les journaux que le pape allait acheter cette pineta, et, immédiatement, toute la presse s'est emparé de la question, et il a fallu qu'un communiqué de l'*Osservatore Romano* vint annoncer d'une façon en quelque sorte officielle que le pape ni avait acheté ni n'avait l'intention d'acheter cette pineta.

Cette levée de boucliers de la presse italienne semble à première vue inexplicable, car aucune loi n'empêche le pape de posséder dans Rome, soit directement, soit par personnes interposées, et il jouit sur ce point de la faculté qu'ont tous les citoyens italiens. Léon XIII, par exemple, avait acheté et a possédé pendant de longues années le siège du Banco di Roma. Il avait acheté sous d'autres noms plusieurs immeubles à Rome, et il y avait une raison à ces achats. Il arrive assez souvent que des personnes veulent faire une aumône au Saint-Siège, mais ne peuvent point, pendant leur vie, se priver des rentes qu'elles possèdent. Alors le Saint-Siège accepte ces dons en viager et sert la rente au donateur. C'est pour employer ces sommes d'une façon plus sûre que le pape avait été amené à acheter des immeubles dans la ville de Rome. Le gouvernement italien reconnaît d'ailleurs le Souverain-Pontife comme pouvant posséder, ou, pour être plus exact, cette reconnaissance est non à la personne, mais à la dignité, c'est-à-dire, au Saint-Siège. Je connais des Instituts religieux qui ont mis leur bien au nom du Saint-Siège, qui en est le possesseur légal.

Cette situation n'a rien d'anormal, puisque nous en trouvons un exemple frappant dans le droit canonique. Les Capucins ne peuvent rien posséder en propre, ni comme individus, ce qui est le fait de tous les religieux à vœux solennels, ni comme congrégation. Les biens qui sont occupés par l'ordre appartiennent, non seulement légalement, mais réellement, au Saint-Siège, et les religieux ne font qu'occuper les locaux qu'ils habitent ou dont ils profitent. Cela étant, on ne voit pas le motif pour lequel la presse a poussé des clameurs à propos du prétendu achat de la pineta sachiotti.

Or, voici en quelques mots l'explication. Dans les possessions pontificales, il faut considérer la propriété du sol et la propriété politique. La loi des garanties a, sans consulter le Souverain-Pontife, prétendu régler cette dernière, et elle considère le Vatican et le palais de Castel-Gondolfo comme des territoires italiens, mais dont l'Italie n'a pas encore pris possession et dont elle s'interdit de prendre possession. En vertu de cela, aucun huissier, aucune force armée ne peut y pénétrer. Y a-t-il extraterritorialité réelle? C'est un point de droit que le gouvernement n'a jamais voulu définir d'une façon claire. Il n'osait point la reconnaître; il lui était difficile de la nier; aussi, dans les cas où cette extraterritorialité était en jeu, s'est-il arrangé de façon que la question ne fût point résolue. Cela s'est vu au moment du jubilé de Léon XIII, en 1888. La question fut alors débattue si les cadeaux qui du monde entier arrivèrent au Souverain-Pontife devaient acquitter les droits de douane en entrant sur le territoire italien. Crispi, alors ministre et président du Conseil, accorda la franchise pour tous les envois faits au Souverain-Pontife. Faire autrement aurait été nier brutalement l'extraterritorialité du Vatican. On agita ensuite la question de savoir si ces objets, sortant du Vatican pour être donnés aux églises d'Italie, devaient alors acquitter les droits de douane. Crispi accorda le libre transit, car faire acquitter les droits de douane dans cette circonstance aurait été reconnaître l'extraterritorialité du Vatican.

Or, la vente de la pineta sachiotti a fait poser la question. Le pape, s'il l'achète, prétendra-t-il étendre le privilège dont jouit le Vatican? Et c'est là tout le secret de cette agitation. Quand, il y a quelques années, le gouvernement italien installa dans l'intérieur de Rome la *zecca* ou hôtel des monnaies, dont il s'était emparé en 1870, ces bâtiments restaient libres. D'un côté, ils confinaient sur une rue, de l'autre, sur les jardins du Vatican. On souleva alors à la Chambre la question de l'extraterritorialité

de la *zecca* dont le pape se rendait acquéreur. Le gouvernement fut embarrassé; aussi, répondant aux interpellations, il s'arrangea de façon à laisser tomber la question aiguë. Le pape rachetait la *zecca*, et, comme celle-ci avait accès de l'intérieur des jardins, il pouvait s'y promener. Ces bâtiments faisaient auparavant partie du Vatican; par cette acquisition, ils lui retournent naturellement, et il n'y a pas de situation nouvelle. Les interpellateurs le sentaient tellement bien qu'ils prétendaient qu'on ne devait point vendre ces locaux au Souverain-Pontife, mais le ministre des Finances déclara avoir besoin d'argent pour les grandes constructions qu'il faisait pour le nouvel hôtel des monnaies, et il était très heureux que le Saint-Siège en eût été l'acheteur. La question finit là, mais elle montre la susceptibilité italienne toujours en éveil.

Le cardinal O'Connel, archevêque de Boston, étant cet hiver à Rome, avait entendu dire de divers côtés que la santé du Souverain-Pontife dépérisait par suite de sa relégation au Vatican, qui, en été, est loin d'être un séjour idéal. C'est vrai à ce point que les papes résidaient presque tout le temps au Quirinal, qui est dans une position bien plus salubre. C'est pour ce motif qu'une grande partie des documents pontificaux sont datés d'*Apud Sanctam Mariam Majorem*, qui était la basilique la plus voisine. Non seulement le pape avait besoin de sortir, mais il lui fallait l'air de la mer. C'est alors que, sans se préoccuper de la question politique qu'il soulevait inopinément, le cardinal conçut un vaste projet. Il déclara qu'à son retour en Amérique il allait constituer une société qui achèterait tous les terrains du Vatican à la mer, terrains qui se suivraient comme les grains d'un chapelet. C'était une longueur de 17 kilomètres à acheter avec une étendue variable suivant l'ampleur des fermes. Arrivé à la mer, il y ferait construire un palais pour le pape, creuser un petit port, et il donnerait à Pie X un yacht pour qu'il pût se promener et respirer à pleins poumons l'air de la mer. La pineta sachietti était la première ferme à acheter, car elle confine aux jardins du Vatican.

Il faut être reconnaissant au cardinal-archevêque de Boston de cette généreuse initiative, et il n'y a pas de doute qu'il n'eût recueilli aux États-Unis les fonds largement suffisants pour la réaliser, mais il faut reconnaître aussi qu'il n'en avait pas eu la première idée. Au commencement de son pontificat, Léon XIII l'avait esquissée dans son journal officieux l'*Aurora*. On l'avait appelée l'allée d'arbres du Vatican au bord de la mer. Mais le gouvernement italien fit alors la sourde oreille. Entre 1887 et 1889, sous le gouvernement de Crispi, cet homme d'Etat reprit la ques-

tion. Il y avait alors un vent de conciliation qui soufflait un peu partout en Italie et dont l'abbé Tosti donna la note dans un opuscule fameux où il finissait en représentant le pape porté à Saint-Pierre sur les épaules de trente millions d'Italiens. Ce fut alors que Crispi, qui sentait bien qu'il fallait faire quelque chose, examina le fameux projet de l'allée d'arbres du Vatican au bord de la mer, terrain qui serait ajouté à celui du Vatican et régi par les mêmes lois. Il suffisait pour cela d'insérer un appendice à la loi des garanties sans la modifier en rien. Léon XIII s'arrêta brusquement sur cette pente, il fit condamner par le Saint-Office l'opuscule de l'abbé Tosti, et le projet de l'allée d'arbres resta dans les cartons du ministère.

Il en sera de même du projet du cardinal O'Connel; il ne serait réalisable qu'avec l'assentiment du gouvernement italien, et bien que celui-ci eût, pour mille raisons, avantage à l'examiner, il est certain qu'il n'en fera rien. Si le pape veut voir la mer, il lui faudra monter sur la coupole de Saint-Pierre, où, dans une échancrure de terrains à l'ouest, on peut apercevoir comme dans une cuvette les flots bleus de la Méditerranée. Du reste, Pie X n'a jamais eu la pensée de reprendre les projets de Léon XIII; prisonnier au Vatican, il y restera et y mourra prisonnier.

LE PONTIFICAT DE PIE X (Article de la *Vigie* de Paris, par M. Roger Duguet—14 août 1913). — Ce prisonnier du Vatican, qui mourra dans sa prison, selon Mgr Battandier, à moins évidemment que Dieu ne l'en délivre comme il fit pour saint Pierre, il y a déjà dix ans qu'il règne sur le monde catholique. Dix ans, cela comptait, écrit M. Roger Duguet, dans la vie des consuls et des empereurs d'autrefois et cela même englobe le règne du plus grand nombre des papes. Peu d'entre eux ont vu les années de Pierre... Pie IX les a vues cependant et Léon XIII les a dépassées... Qu'est-il réservé à Pie X ! Nous n'en savons rien. Je sais tel prophète à courte vue — il en est tout contrit — qui annonçait à tout venant que le Saint-Père ne dépasserait pas neuf années révolues de Souverain-Pontificat. Pensez donc : l'abbé Joseph Sarto fut vicaire neuf ans, curé neuf ans et chanoine ou grand-vicaire

neuf ans... Mgr Sarto fut évêque de Mantoue neuf ans et cardinal-patriarche de Venise neuf ans toujours... Il fallait neuf ans de papauté, pas plus! Mais la Providence a déjoué ces fâcheux pronostics et Notre Saint-Père nous est conservé. Que Dieu en soit béni! Donc et déjà, dit encore M. Duguet, la longue période de travaux et de combats de Pie X offre aux regards de quoi caractériser à jamais son pontificat. Toute la presse, même la plus hostile, l'a reconnu à l'occasion de son dixième anniversaire (4 août 1913). Un hommage spontané est monté de toutes les lèvres. Un grand pape nous a été donné.

Comme saint Pie V, après le Concile de Trente, Pie X, après le Concile du Vatican, aura mis la main à la restauration des grands monuments liturgiques et inscrit son nom en tête du Bréviaire. Sa lutte contre les Etats laïcisateurs rappelle les plus héroïques efforts de la Contre-Réforme. Par l'onction de ses exhortations religieuses et par la vigueur de ses mesures de préservation catholique, il est l'ardent foyer d'une vie nouvelle pour l'Eglise de Dieu. Pour la France en particulier, il demeurera par excellence le pasteur eucharistique et le pape de la Séparation.

Cependant, il est une oeuvre entre toutes qui, aux yeux de l'avenir, résumera toute cette époque, comme le trait principal de ce portrait auguste et d'un âge ingrat. Elle sert à établir l'équitable parallèle entre Pie X et Léon XIII. Elle nous livre le secret des mystérieux desseins de la Providence dans le gouvernement du monde.

Deux papes, écrit en effet le Père Casoli, deux caractères, deux *mentalités*, si l'on peut dire; mais un même but, la défense de la foi, un moyen identique, l'exercice du ministère propre, adapté aux différents besoins et aux contingences variées. — C'est ainsi, continue-t-il en substance, que le Saint-Esprit, au cours des siècles, assiste son Eglise. Des faiblesses trop humaines ont-elles humilié la chaire de Pierre: il lui envoie des saints. A-t-elle besoin d'un politique: il l'inspire; d'un pontife moins transigeant, il suggère son nom au conclave.

Or, après les très belles victoires du précédent pontificat, un danger terrible menaçait l'esprit catholique. Ses formations de combat elles-mêmes l'exposaient à trop étendre son front et ses ailes. Aux premiers

rangs, dit la *Civiltà*, et même en deça des premiers rangs, une confusion s'est établie entre soldats qui fraternisent. La méthode de pénétration a poussé les nôtres à vouloir se rendre moins odieux à l'ennemi, et ils ont laissé eux-mêmes pénétrer notre camp par toutes sortes d'infiltrations funestes. L'opposition est devenue soumissionnaire, l'espoir de la conquête un désir de traiter. Ainsi nombre des nôtres se sont perdus. Ils ont tout sacrifié à la joie de s'accommoder au milieu, de vivre pacifiquement parmi des adversaires obséquieux; ils ont ouvert à ceux-ci nos rangs, où se sont acclimatés du même coup des idées, des principes et des aspirations contraires. D'où des discordes sans fin, les pires confusions de langage; l'amour-propre, les intérêts, le libre examen se substituant à l'autorité, le clergé lui-même à l'aventure. On veut des oeuvres nouvelles pour une future Eglise, qui prend plus ou moins la place de l'ancienne dans le discours, l'action ou les rêves. Le passé est tourné en dérision. Rien ne vaut plus de ce qui a été dit, fait ou pensé jusqu'à cette heure. On " sort de la sacristie " pour " aller au peuple ". Il ne reste plus du " vieil " Evangile cher à l'abbé Lemire que le *Duc in altum*. On vogue vers des rivages inconnus, à travers les nuées. Le prêtre se fait tribun. Sous prétexte de culture, il s'attache à toutes les chaires de rationalisme et d'impiété. On discute tout. La critique à elle seule est toute la science et toute la raison. On n'entend plus parler que de liberté. Il semble qu'il faille reviser le *Credo*, soumettre les dogmes au progrès, expliquer les mystères par l'évolution, humaniser le surnaturel et user à sa guise des sacrements. Bref, à force de tendre la main aux contradicteurs, on est passé âme et corps à l'incrédulité la plus radicale et la plus effrontée. Des journaux, des associations, des cénacles appuient le mouvement. La France et l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne, l'Amérique même rivalisent à qui échappera, avec le plus d'audace, à l'ordre orthodoxe.

Il faut, pour ramener les esprits et soumettre les coeurs à la foi, à l'immuable discipline, l'éclat de la *Pascendi*, le *Serment antimoderniste*, la *Lettre sur le Sillon*, l'encyclique *Singulari quadam*. Il y faut l'application constante de ces dix ans de pontificat. Entreprise magnifique, incomplète et inachevée encore — en raison des résistances les plus obstinées — mais dont le plan, du moins, est tracé pour toujours, dont Pie X a posé les premiers jalons et qu'il poussera jusqu'au bout, véritable pierre milliaire dans le champ de l'histoire ecclésiastique!....

OÙ VONT NOS ÉLITES (Article de *Gallia*, par M. Alexandre Rosab—31 août 1913). — C'est une question que se pose l'auteur de cet article: "Où vont les élites?" — Et il répond: "Vers les cimes". C'est un joli mot, mais c'est bien plus encore. Et l'on aimera, à la suite de ce que nous venons de dire sur l'action de l'Eglise et de son chef auguste, à lire ce que dit le collaborateur de *Gallia* sur l'action ainsi montante, en France, des *élites* vers les *cimes*.

Pour combler les vides faits dans la jeunesse des séminaristes par des lois spoliatrices et persécutrices, une élite s'est levée, avide de reprendre et de continuer en un milieu nouveau et dans des conditions nouvelles l'obscur mais fécond labeur des apôtres. Dieu a déjoué le plan des sectaires qui s'étaient vantés de tarir à jamais le recrutement du clergé en étouffant dans le cœur des petits l'amour naissant des grandes causes, les aspirations délicates de l'enfance. Chassé des écoles, où il avait coutume de chercher ses futurs disciples, le Maître va sur la place publique, c'est-à-dire dans les usines, les champs, les boutiques et les bureaux. A sa suite, il appelle tous ceux que ne retiennent pas, soudés à la terre, le vice ou l'intérêt. Dans l'âme de ces élus il met un grand rêve: celui du salut de leurs frères. La plupart seront des "apôtres laïques". Et parmi ces derniers, il choisira ses prêtres bien-aimés. Ils sont de tous les âges, ces privilégiés, depuis dix-huit jusqu'à quarante ans et plus. On en trouve dans tous nos diocèses. Ils viennent de tous les milieux. Ils appartiennent à toutes les classes de la société....

La pensée retourne au Christ, disent les enquêtes. Soyons plus heureux encore de ce que les cœurs et les volontés prennent le même chemin. "Il y a des esprits où il fait clair, il y en a où il fait chaud", a écrit Joubert; et le P. Gratry ajoute: "Les esprits les plus grands sont toujours ceux où il fait chaud." Il fait clair et chaud chez ces hommes entrés au Séminaire de Saint-Sulpice après avoir occupé dans le monde des situations enviées, à l'exemple de cet officier qui a brisé son épée et renoncé au brillant avenir que lui promettait le succès de trois campagnes, pour répondre à l'appel de celui qui le conviait au travail de la moisson. On éprouvera un sentiment de joie et d'admiration, de confiance aussi, à lire la liste de ces vocations telle qu'elle nous est communiquée pour l'année 1911-1912: Deux lieutenants sortis de l'Ecole Polytechnique, un

capitaine breveté de Saint-Cyr, un enseigne de vaisseau sorti de l'Ecole navale, un médecin, un professeur de lycée, un professeur d'institution libre, un professeur suppléant de l'enseignement supérieur, trois ingénieurs, un inspecteur des finances, un docteur ès lettres, quatre docteurs en droit, un homme de lettres, un artiste-peintre, un sous-directeur de la Société Générale, un chef de comptabilité dans une grande entreprise commerciale de Paris, un anglican converti, un directeur de journal, un receveur d'enregistrement, un élève de l'Ecole de Grignon, etc.

Mais, à côté de ces vocations qui amènent au séminaire, après un temps plus ou moins long passé dans le monde, des hommes appartenant aux carrières libérales et ayant déjà fait par conséquent leurs études classiques, s'en trouvent d'autres, moins brillantes, intéressantes cependant et plus suggestives encore. Ce sont celles qui se produisent dans les professions les plus communes de la société, parmi des jeunes dont le degré d'instruction ne dépasse pas le certificat d'études primaires. J'ai connu à l'institution Notre-Dame-du-Grandchamp, petit séminaire mixte de Versailles, plusieurs "spéciaux", comme nous appelions les élèves du cours des vocations tardives. Il n'est pas de récit plus édifiant que celui de leur vocation et des difficultés qu'ils ont dû vaincre pour répondre à l'appel d'en-haut. — Louis C.... est le petit-fils d'un très haut personnage de la religion calviniste. Il avait poussé assez loin ses études scientifiques; afin de pouvoir entrer à l'école de théologie, il reprend toutes ses classes au petit séminaire. — Pierre G.... est un ancien ouvrier cordonnier. A Nantes, il était réputé pour un vaillant camelot des journaux catholiques. A vingt ans, il va apprendre le latin chez un curé de campagne. Quinze mois après il est à Grandchamp, pour voir rapidement les "classiques". Le 29 juin dernier, il avait le bonheur de recevoir le sous-diaconat des mains de Mgr Gibier. — Louis L... était menuisier. Il serait peut-être devenu comme son frère un antimilitariste, si le patronage ne l'avait préservé. Se sentant appelé au sacerdoce, il entre à dix-neuf ans en sixième, malgré l'opposition de son père, ennemi des "Messieurs prêtres", pour commencer à décliner *rosa, la rose*. — Léon B... 29 ans, était employé du métro lorsqu'il vint au cours spécial de Versailles apprendre le latin, réapprendre son français et commencer les études classiques qui se terminent avec le baccalauréat.... Aujourd'hui, il fait sa philosophie au grand-séminaire. — M. l'abbé Robert V...., que nous avons connu vicaire, a eu une "odyssée" particulièrement intéressante. Prestidigitateur de profession, il part en "tournée" en Amérique. De

retour en France, il se convertit au catholicisme, fait, à 18 ans, sa première communion, apprend le latin sur un banc du Jardin des Tuileries, à Paris, entre au séminaire Notre-Dame des Champs, où il retournera comme professeur après son ordination, et devient, entre temps, précepteur des enfants d'un de nos plus distingués écrivains catholiques...

De telles vocations ne sont-elles pas significatives? Leur histoire est, comme toute vocation de prêtre, mais d'une façon plus visible, celle de l'amour de Dieu qui prévient et qui appelle. C'est aussi l'histoire de la volonté humaine qui répond, qui lutte et qui triomphe. Et c'est parce que ces vocations d'agriculteurs, d'ouvriers et d'employés se multiplient chaque jour, au point que certains diocèses sont obligés de fonder des séminaires spéciaux pour les accueillir et les cultiver, que nous faisons crédit à l'avenir.

En même temps qu'il suscite en nos âmes un sentiment de joyeuse confiance et d'espoir en demain, le spectacle de ces jeunes, quittant le magasin ou l'atelier, les champs ou le bureau, met sur nos lèvres un cri de reconnaissance envers nos oeuvres de jeunesse, "pépinières de prêtres". C'est en effet une constatation qui s'impose. Toutes ces vocations, à quelques exceptions près, sont écloses dans nos patronages, nos cercles catholiques d'ouvriers, nos groupes d'A. C. J. F. ou nos conférences de Saint-Vincent de Paul....

LA RELIGION SOURCE D'HÉROÏSME (Article de la *Revue pratique d'apologétique*—1er juillet 1913). — Il y a d'autres façons de monter vers les cimes qui ne déparent pas celle-là même dont nous venons de parler. Quoiqu'on en dise, en un certain monde, où l'on s'étonne toujours de voir plusieurs savants et hommes illustres tourner le dos à Dieu, parce qu'on ne réfléchit pas que l'orgueil trouve souvent sa punition dès ici-bas, la religion n'a pas cessé d'être souvent, même sur terre et pour les choses de la terre, une véritable source d'héroïsme. L'article suivant, que nous citons de la *Revue pratique d'apologétique*, nous le rappelle avec une pointe d'humour qui ne manque pas de piquant.

A l'heure où l'aviateur français Brindejone des Moulinais attire l'at-

tention du monde entier par ses raids magnifiques à travers les airs, il plaira à nos lecteurs d'apprendre que son appareil, instrument de ses exploits, fut béni solennellement, il y a quelques mois, à l'aérodrome Morane-Saulnier, par Mgr Gibier, qui prononça dans la circonstance ces apostoliques paroles : " Les évêques vont en automobile; bientôt peut-être ils voyageront en aéroplane. Et vous, jeunes apôtres des missions étrangères, qui nous dit qu'un jour ou l'autre vous n'irez pas porter l'Évangile et la civilisation aux peuples les plus lointains sur les ailes d'un biplan ou d'un monoplan ? *La religion ne saurait se désintéresser des progrès de l'aviation.* — Et la patrie, elle aussi, messieurs les aviateurs, compte sur vous et attend beaucoup de votre intelligence, de votre audace, de votre dévouement. Vous serez, vous êtes dès maintenant, dans la guerre moderne, des éclaireurs indispensables. Vous allez de l'avant; vous surprenez les secrets de l'ennemi; vous apportez les renseignements qui instruisent et qui sauvent, qui précèdent les batailles et qui préparent les victoires. *Combien donc je suis heureux de saluer, au nom de la patrie et au nom de la religion, cette nouvelle invention!* "

Il n'est peut-être pas inutile, à cette occasion, pour mettre à néant une sottise prétention de Jules Lermina dans *l'Aurore*, de reproduire ici la substantielle note de *La Réponse* où se trouve établie par les faits la valeur de la religion comme source d'héroïsme : " Jules Lermina, dans *l'Aurore* — dit notre confrère — cherche à expliquer l'héroïsme avec lequel nos aviateurs affrontent la mort : " Peut-être, écrit-il, ce mépris de la mort correspond-il aussi à la diminution du sentiment religieux; les légendes de l'enfer naguère déprimaient les âmes, qui, libérées aujourd'hui, ne voient plus en la cessation de la vie qu'un accident banal." —Le *peut-être* qui sert de parapluie à cette réflexion ne l'empêche pas d'être une sottise. La diminution du sentiment religieux faisant naître le mépris de la mort!... Ne semblerait-il pas, vraiment, que tous nos aviateurs fussent des incrédules? Les faits sont là, qui répondent.

" *Santos-Dumont*, l'un des précurseurs de l'aviation, est un fervent catholique; il ne va jamais dans les airs sans sa médaille de saint Benoît. —Latham, qui, en essayant de franchir le détroit, tomba à la mer, était un fervent croyant. — *Blériot*, qui, le premier, passa la Manche, est un homme qui va à la messe, qui se confesse, qui communie, et ses appareils portent tous la médaille de Notre-Dame du Platin, patronne des aviateurs. — Le lieutenant *De Caumont*, qui devait finir dans une chute épouvantable en essayant un moteur de cent chevaux, était un homme de

foi profonde, lui aussi. " Si jamais je tombe, avait-il dit à un capitaine de ses amis, tu sais, d'abord un prêtre et tout de suite! " — Et le lieutenant *Bague*, disparu, perdu dans l'immensité bleue de la mer, ne l'avait-on pas vu, en février 1912, à Mauléon, devant plusieurs milliers de personnes, prendre son vol en traçant sur sa poitrine un large signe de croix? Est-ce aussi à la *diminution du sentiment religieux* qu'il faut demander d'expliquer l'audace avec laquelle il a couru à la mort? — Le 18 juin, à l'ouverture du circuit européen, la plupart des concurrents assistaient avec recueillement à la messe d'aviation ordonnée par l'archevêque de Paris, et plusieurs aviateurs s'approchaient de la sainte Table, et, pieusement, communiaient. — Ce même jour, le brave lieutenant *Princeteau*, celui dont on a dit que *rien ne l'arrêtait*, ne mourait-il pas, lui aussi, d'une mort horrible, broyé et carbonisé tout à la fois? C'était un *clérical* pourtant, et sur sa tombe un membre de la commission parlementaire d'aviation a pu évoquer les sentiments chrétiens, qui, toute sa vie, avaient été ceux du lieutenant Princeteau. — Et le capitaine aviateur *Paul Eche-man*, péri en l'air le 14 mai de l'année dernière, qui écrivait à sa soeur, religieuse de la Retraite: " Tu sais, là-haut, aux heures tranquilles où rien ne remue, il arrive qu'on s'ennuie. Ces jours-là, on chante. J'aime alors à hurler dans le vent de mon hélice l'invocation à saint Georges des cavaliers de Saint-Cyr. " Encore un qui puisait dans la religion son joyeux mépris de la mort.

L'héroïsme chez des chrétiens est normal. Il est anormal chez des incroyants. En perdant la vie, l'incroyant perd tout, tandis que le croyant sait qu'il passe à une vie meilleure.

CE QU'ON A DÉCOUVERT DEPUIS TRENTE ANS (Article du *Gaulois*, par M. Louis de Meurville—10 septembre 1913). — S'il reste constant que la religion est toujours, comme aux âges de grande foi, une source d'héroïsme, il faut convenir, d'autre part, que la science pure a, depuis trente ans, décuplé les forces de l'homme et légitimé ses audaces. L'un des collaborateurs du *Gaulois*, M. Louis de Meurville, rappelait l'autre jour (10 septembre), dans un article vraiment éloquent de précision, ce qu'on a découvert depuis trente ans, c'est-à-dire depuis 1880 à peu près. Au fond, ce sont des choses déjà connues,

mais auxquelles nous sommes peut-être trop indifférents. Tous ces secrets de la nature que le génie de l'homme réussit à pénétrer, en nous révélant tant de forces admirables jusqu'ici incomprises, ne sont-ils pas la démonstration physique la plus convaincante de la grandeur et de la puissance de l'auteur de toutes choses ?

On avait déjà trouvé l'électricité et la vapeur, deux grandes découvertes qui avaient donné le télégraphe, les chemins de fer et toutes les machines industrielles. C'était beaucoup ! Ce n'était qu'un commencement, un principe, et maintenant la vapeur nous apparaît comme une préface, une simple transition. Elle est à l'électricité ce que les diligences étaient aux chemins de fer. Le premier étonnement fut le téléphone : la parole portée par l'électricité dans Paris d'un quartier à l'autre, puis de Paris à Lille, Bordeaux, Lyon, et maintenant de Paris à Londres, Berlin, Madrid, Rome, bientôt peut-être de Paris à Pékin. On nous annonce déjà le *télépan*, qui transmettra notre écriture, et l'on cherche le *téléphote*, qui nous fera voir notre interlocuteur. Les farces du téléphone seront alors supprimées.—Si elle transmettait la parole, l'électricité pouvait aussi transmettre la force. Elle l'a transmise par le trolley, le rail central ou latéral, qui ont donné ces transports rapides et à bon marché avec les tramways et les chemins de fer. On peut déjà prévoir l'époque, relativement proche, où la vapeur aura fini son temps, même pour les chemins de fer. Là où il y a des chutes d'eau, la houille blanche remplace le charbon pour le grand agrément des voyageurs. On construit même des maisons à l'électricité, et nous voyons des grues géantes, paraissant montées sur des fils de fer, qui lèvent par l'électricité les poids les plus lourds, les mettent exactement en place, et les maisons s'édifient en trois mois.

Il y a beau temps, que la fable de Prométhée n'est plus de saison. Cet auguste vieillard n'a plus mal au foie ; il a brisé ses chaînes et de nouveau il a ravi le feu du ciel, la foudre, qu'il a soumise à de nouvelles lois, la transformant en agent de transmission de la pensée ou de la parole, en lumière, en chaleur ou en force, ou encore en agent thérapeutique. Ce qui donne la mort peut aussi donner la vie.—On disait que la lumière était impossible dans le vide : l'ampoule électrique a prouvé le contraire. La lumière électrique, le chauffage électrique, la force électrique, tout cela date de trente ans. — Et comme dernier prodige—dernier en date—l'élec-

tricité transmet les nouvelles, sans fil, par les ondes herziennes, à des distances fabuleuses, de Paris à Fez, à Sébastopol, et même à Djibouti. Les navires en mer restent ainsi en communication avec la terre et peuvent appeler du secours en cas de danger. Les navires de guerre se transmettent les ordres et les renseignements.—Et alors viennent d'autres surprises: le phonographe, le cinématographe, la photographie des couleurs par réfraction de M. Lippmann, la photographie directe des couleurs sur la plaque. Les forces chimiques se développent aussi: c'est la mélinite, la cordite et aussi le mélange des gaz détonants qui a donné l'automobilisme, le ballon dirigeable et l'aviation.

Elle est purement française l'invention de l'automobile, mais ceux qui s'en servent journellement ne se doutent guère du nombre d'inventions de détails, de perfectionnements de toutes sortes que représente leur auto.

Enfin apparaissent le dirigeable et l'aéroplane. Le biplan nous vient d'Amérique, comme le téléphone; mais c'est en France que Wilbur Wright a fait ses démonstrations, et c'est la France qui donne à cette découverte toute son amplitude avec le monoplane. Blériot traverse le premier la Manche, Védrines va à Madrid, Beaumont à Rome, Brindejonc des Moulineaux va en un jour à la Baltique, Pégoud monte à mille mètres et descend en parachute, ou vole avec son appareil renversé, fait la boucle et la double-boucle, et Garros, en quelques heures, va de la Côte d'Azur à Tunis. L'audace des uns a entraîné celle des autres, et l'on se dit qu'il n'y a plus rien d'impossible désormais. Goubet a donné les sous-marins. L'industrie de la guerre a donné des aciers incomparables, des cuirasses résistantes à nos vaisseaux et des canons qui portent à dix-sept kilomètres alors qu'ils portaient à cinq cents mètres au temps de Napoléon Ier.

La chimie a fait de non moins belles découvertes avec divers corps simples ou composés et surtout avec le radium, ce mystérieux métal qui donne force et lumière sans rien perdre de lui-même et dont on ne sait encore que les espoirs qu'il fait naître. La chirurgie a donné chez nous l'application des méthodes de Lister, progrès immense qui a sauvé quantité d'opérés. L'hygiène, d'ailleurs, a fait les plus grands progrès; les opérations nouvelles de la chirurgie, les plus délicates, les plus étonnantes, celle de l'appendicite notamment et celle de la greffe humaine inventée par le docteur Carrel, sont entrées dans le domaine de la chirurgie pratique. On dit que la médecine n'a pas progressé. C'est une erreur. Oublie-t-on que Pasteur a révolutionné la médecine par la découverte des microbes, ces agents invisibles de la maladie. Il a trouvé le sérum, ce merveilleux

résultat de la maladie qui revient sur elle-même et la guérit. N'est-ce rien que le sérum de la rage, donné par Pasteur; celui de la diphtérie, donné par le docteur Roux; celui de la peste, trouvé par le docteur Yersin; celui de la fièvre typhoïde, trouvé par les docteurs Chantemesse et Vincent? Koch a trouvé le bacille de la tuberculose, mais le sérum n'est pas encore trouvé. La physiologie a fait les plus grands progrès par la découverte de l'existence et des fonctions des glandes, dont la défectueuse sécrétion intérieure explique une foule de maladies.

N'est-ce rien que toutes ces découvertes en si peu de temps? Il n'y a plus rien d'impossible. Le " que sais-je " de Montaigne devient peu à peu le " je sais", et l'homme a une bouffée d'orgueil en voyant tant de progrès. Oui, mais le progrès moral?....

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE FÉMININ (Article de *L'Echo de Paris*, par M. le comte Albert de Mun.—septembre 1913).
—Le point d'interrogation que pose à la fin de son article M. de Meurville: " Oui, mais le progrès moral? " est en effet toujours bien angoissant. Car, après tout, à quoi nous serviront tous les progrès matériels, si le progrès moral est en baisse? La vie est si courte. La seule réponse pratique à faire, c'est celle qui consiste à fortifier l'enseignement vraiment moral, c'est-à-dire l'enseignement catholique. Plus que jamais, les masses vont vers plus d'instruction. C'est un honneur pour l'humanité, mais ce peut être un danger. Les hommes qui gouvernent en nos temps ont de bien lourdes responsabilités. Dans l'article de M. de Mun, que je veux signaler ici, le grand orateur, qui est aussi un grand écrivain, souligne l'importance vitale de l'instruction des filles. L'on sait qu'en France, les lycées de filles d'une façon générale n'ont pas un bon esprit. Que n'a-t-on pu leur opposer des lycées chrétiens? Et chez nous, au Canada, la question ne s'est-elle pas posée déjà? N'a-t-on pas vu un lycée de filles s'établir à Montréal, où l'on devait respecter toutes les religions, ce qui veut dire n'en avoir aucune? Les réflexions de M. de Mun sont bonnes

à méditer pour nous aussi, ne serait-ce que pour nous convaincre davantage combien est importante et mérite d'être encouragée notre *Ecole d'Enseignement Supérieur* des jeunes filles, établie à Montréal depuis cinq ou six ans. Voici, *in-extenso*, l'article que M. de Mun publiait naguère dans l'*Echo de Paris* et que nous avons trouvé dans la *Semaine* de Montpellier (21 septembre).

Aujourd'hui, il n'y a plus une ville de quelque importance qui n'ait son lycée ou son collège de filles. L'enseignement secondaire féminin groupait à la dernière statistique quarante mille élèves. Elles sont aujourd'hui certainement cinquante mille. Aucun fait plus grave, plus important pour l'avenir de notre pays, ne s'est accompli en France depuis quarante ans. C'est la prise de possession par la libre-pensée des intelligences et des âmes féminines, par là le plus redoutable péril qui puisse menacer la formation des générations prochaines.

Que tel soit le caractère fondamental de l'oeuvre entreprise par les lycées de jeunes filles, nul ne peut le contester. Là, comme à l'école primaire, il ne s'agit pas seulement, en effet, d'enseigner les lettres, les sciences, l'histoire ou la géographie. " La morale, dit M. Camille Sée, occupe dans l'éducation la plus grande place. " Et quelle est cette morale? Le problème se pose ici comme dans l'enseignement des garçons, mais avec une gravité, une acuité particulières. Car l'action que le professeur féminin exercera sur son élève est bien autrement profonde, bien autrement éducatrice que celle de l'homme. M. Lavisse l'a dit, avec infiniment de raison: " Une maîtresse est plus proche de son élève que n'est un maître, pas de même sorte, si je puis dire ". Le sentiment a, dans l'empire qu'elle exerce, une part bien plus grande, et si en même temps sa valeur intellectuelle s'impose à l'esprit, sa pensée par l'empire que lui donne l'intimité du coeur s'empare de l'âme avec une décisive autorité. C'est, ce qui arrive partout. Les directrices des lycées et des collèges, choisies avec soin, sont pour la plupart d'un mérite incontestable. Il faut lire dans le compte rendu de la fête de 1907 les discours des anciennes élèves pour mesurer l'influence prise sur ces jeunes esprits par leurs éducatrices. Que la plupart d'entre elles soient des israélites ou des protestantes, c'est déjà pour les familles catholiques un sujet suffisant d'inquiétudes, en même temps qu'une assez évidente démonstration de l'esprit d'hos-

tilité, contre leurs croyances, qui inspire l'oeuvre tout entière. Mais ce n'est pas seulement une question de personnes qui est au fond de cette hostilité, c'est une question de principe.

Tout le sophisme de la neutralité se retrouve dans les définitions de la morale qu'essaient de donner les fondateurs de l'enseignement secondaire des jeunes filles, M. Camille Sée a cru en préciser la conception, sans laisser place à aucune objection de la conscience, en citant une formule qu'il appelle " lapidaire " de M. Gabriel Compayré : " La préparation à la vie remplace la préparation à la mort ". Voilà, une fois de plus, confessé par un esprit loyal, généreux, impatient de s'y arracher, le vide affreux d'une morale qui fait abstraction de Dieu.

J'ai noté que cinquante mille jeunes filles de la bourgeoisie reçoivent aujourd'hui des leçons de morale. Me suis-je trompé en disant qu'aucune révolution plus profonde n'a, depuis quarante ans, menacé l'âme française ? Cette révolution, cependant, je le répète, non sans confusion, s'est accomplie au milieu de l'indifférence des catholiques. Il y avait les couvents, qui, pour les familles chrétiennes, paraissaient suffire. C'étaient assurément des foyers de religion ardents et féconds, où la fermeté des doctrines s'alliait à la tendresse des coeurs chez des maîtresses qui étaient aussi des mères. Mais la préoccupation du savoir n'égalait pas dans les familles bourgeoises celle de l'éducation. Les couvents étaient des écoles primaires supérieures, ce n'étaient pas des écoles d'enseignement secondaire.

A mesure que, par l'évolution économique, se développait de plus en plus la part de la femme dans l'activité nationale, qu'elle-même, pressée par la nécessité, sentait s'éveiller davantage en elle le besoin de la science et le goût de l'indépendance, l'insuffisance de cet enseignement devint plus sensible. L'Université comprit le profit qu'elle pouvait tirer de cette situation : elle aperçut le vaste champ qui s'ouvrait à son activité, largement subventionné. L'Eglise, retenue par l'esprit traditionnel, consciente des périls où les aspirations nouvelles pouvaient conduire la jeunesse, entravée d'ailleurs par les obstacles multipliés d'une législation toujours plus hostile, laissa grandir le danger sans élever contre lui la seule barrière efficace, celle de la concurrence. Un jour vint où la tourmente révolutionnaire emporta, du même coup, les couvents, les maîtresses et les élèves. Ce fut, dans la longue histoire de la froide et méthodique persécution qui détruisit les institutions fondées depuis cent vingt ans sur notre terre par la foi et le dévouement, une des heures les plus douloureuses pour nos coeurs, les plus critiques pour notre avenir.

Les garçons avaient encore les collèges libres, si gênés qu'ils fussent par les lois de proscription. Les filles n'avaient rien. Du jour au lendemain, la bourgeoisie chrétienne fut privée des asiles où elle pouvait abriter leurs âmes et leurs intelligences. Dix ans ont passé sur ce monstrueux attentat. Dans les maisons où régna si longtemps l'enseignement du christianisme, la morale sans Dieu a successivement établi sa tyrannie. Au mois d'octobre de l'an dernier, l'illustre maison des Dames du Sacré-Coeur, celle où vécut et mourut la sainte et admirable Mme Barat, a vu s'ouvrir dans ses murs le lycée Victor-Duruy, qui pourra recevoir sept cents externes et trois cents pensionnaires.

Nous en sommes là. Rien de plus grave ne s'est fait en France. Il y va de l'avenir des femmes françaises. Le temps est passé où on pouvait parler légèrement des lycées des filles et en railler le recrutement. Ce sont les familles de la bourgeoisie, magistrats, médecins, notaires, officiers et fonctionnaires, qui envoient leurs filles au lycée, pour y acquérir les diplômes nécessaires à l'accès des carrières libérales ou administratives, devenues aujourd'hui, par la marche du mouvement social, une nécessité absolue pour la plupart d'entre elles. Et pourquoi vont-elles frapper à la porte du lycée? Pour quelques-unes, à cause d'une préférence réfléchie, de convictions personnelles ou de considérations d'ordre politique. Pour la plupart, par une raison péremptoire, qui dispense des autres, c'est qu'elles n'ont pas le choix.

L'HEURE ALSACIENNE (Article du *Gaulois*, par M. Adrien Vély—26 septembre 1913). — Ce sont là de hautes et belles considérations que M. de Mun communique à ses lecteurs. M. Adrien Vély, qui écrit souvent dans le *Gaulois* à côté de M. de Mun, n'a pas la même manière, et son ton d'ordinaire n'a pas la même note grave. Mais ce qu'il a d'esprit et d'humour! Le lire est toujours un charme en même temps qu'un repos. Cette fois, il en tient contre une gazette allemande, le *Journal de Dantzig*. L'objet du débat est plutôt gai. Voici ce dont il s'agit. La célèbre horloge de la cathédrale de Strasbourg, dont tout le monde a au moins entendu parler, marque l'heure réelle, l'heure astronomique. Partout en Allemagne, par convention, on a introduit l'heure dite de l'Europe centrale.

Cela se comprend. On a la même heure partout. Et pour les voyages, raccordements de trains, etc., c'est plus commode. Très bien! Mais l'heure de l'Europe centrale, naturellement, ne concorde pas partout avec l'heure astronomique. Et c'est ainsi que l'horloge de Strasbourg sonne midi, quand ailleurs les horloges allemandes sonnent midi vingt-neuf. Eh! bien, il y a un Teuton au *Journal de Dantzig* qui s'est aperçu de la chose et qui s'est fâché: " C'est la faute au clergé d'Alsace, dit-il, qui est contre tout ce qui est allemand! " M. Adrien Vély le gourmande ainsi.

Comment, voici une horloge qui comprend le comput ecclésiastique, le calendrier perpétuel avec les fêtes mobiles, un planétaire d'après le système de Copernic, les phases de la lune, les éclipses de soleil et de lune, une sphère céleste marquant la précession des équinoxes. Elle indique les heures, leurs subdivisions, les jours de la semaine avec les signes des planètes qui y correspondent, le quantième, la lettre dominicale, le saint du jour. Elle fait sonner les quarts de chaque heure par l'Enfance, l'Adolescence, la Virilité et la Vieillesse; et c'est la Mort elle-même qui sonne les heures, tandis que de petits génies ailés retournent un sablier qui s'écoule en une heure. A midi—et non à midi vingt-neuf—elle met en marche une procession des douze apôtres qui viennent saluer le Christ, tandis qu'un coq—ce ne peut être qu'un maudit coq gaulois—fait entendre trois fois son chant de victoire. Elle accomplit ces merveilles, et d'autres encore, et vous voudriez, ô *Journal de Dantzig*, qu'elle eût par surcroît le temps de marquer l'heure de l'Europe centrale !

Vous en demandez trop à cette pauvre horloge, qui est déjà si occupée! Et, d'ailleurs, est-ce un crime contre la patrie allemande que de ne pas marquer l'heure de l'Europe centrale? Je sais bien que l'Europe centrale, pour les pangermanistes, c'est l'Allemagne, en attendant que l'Allemagne soit l'Europe entière. Tout de même, le fait de ne pas marquer cette heure-là est peut-être un délit, une infraction aux règlements administratifs; mais les Allemands ont beau émettre la prétention d'être les maîtres de l'heure, il ne peut être considéré comme une trahison. Est-ce, d'autre part, un symptôme d'un esprit français et haineux de marquer l'heure astronomique? L'heure astronomique est-elle donc française? Appartient-elle à la France? Je ne présume pas que la France ait jamais son-

gé à en revendiquer la propriété. Il serait bien plus simple pour l'Allemagne d'arranger les choses, en annexant l'heure astronomique, en déclarant que cette heure est allemande, qu'elle le fut toujours d'ailleurs, que c'est par simple inadvertance qu'elle fut laissée si longtemps dans l'indivision, que c'est une heure " reconquise " au même titre, et à moins de frais, que les " frères " de l'autre côté du Rhin. Au reste, tout le monde ne sait-il pas que le soleil et la lune sont des astres essentiellement allemands? L'Allemagne les a marqués de sa griffe, de sa firme, afin que nul n'en ignore. Ne donne-t-elle pas à chacun de ces astres son vrai genre grammatical, que les autres nations ignorent? Ne dit-elle pas, très justement, *la* soleil et *le* lune, *die sonne*, *der mond*, alors que les autres peuples, usurpateurs ignorants, intervertissent grossièrement ce masculin et ce féminin? Et n'est-ce point là la preuve irréfutable que soleil et lune sont *made in Germany* ?

Quant au système planétaire, il n'est jamais sorti du sein de la patrie allemande. Jupiter (respectons l'orthographe normale), qui donna son nom à une planète, appartenait à une vieille famille allemande par son père, fondateur de la branche Saturne-et-Taxis. " Notre avenir est sur l'eau ", disait naguère encore l'empereur Guillaume: Von Neptunus ne peut donc être qu'Allemand. Allemande aussi Vénus, qui donna son nom au Vénusberg, chanté par Wagner. Allemand aussi Mars, puisqu'il est le dieu de la guerre. Et Allemand également Mercure, pour faire comme les autres. Vous m'objecterez peut-être que les divinités dont ces astres portent les noms appartiennent à la mythologie grecque? Je vous répondrai qu'elles n'en sont que plus allemandes. Tout le monde sait, après deux toasts désormais célèbres, que tout ce que la Grèce compte d'un peu réussi lui vient de l'Allemagne. Son matériel de guerre est allemand. Son instruction militaire est allemande. Ses méthodes de combat sont allemandes. Sa culture est allemande. Et ses dieux seuls ne seraient pas allemands? Ils manqueraient de véritable discipline, puisque celui qui les résume tous, Pan, est le dieu allemand par excellence, le Pangermaniste.

Que l'on veuille bien me pardonner cette longue digression. Elle avait pour objet de démontrer—et je pense qu'elle a réussi—que l'on ne saurait reprocher à l'heure astronomique d'avoir des tendances françaises. Et, d'ailleurs, toute question de chauvinisme à part, et pour parler le langage scientifique, l'heure astronomique n'a pas de patrie. Chaque point du globe a son heure astronomique, qui est midi quand le soleil rencontre le méridien qui passe par ce point. L'heure de l'Europe centrale est en mê-

me temps l'heure astronomique du méridien choisi pour donner l'heure officielle à toute cette portion de notre continent, de même que l'heure de l'Europe occidentale se trouve être l'heure astronomique du méridien de Greenwich.

L'horloge de la cathédrale de Strasbourg, en donnant l'heure astronomique, n'est pas plus coupable de trahison envers l'heure allemande, que de complaisance à l'égard de l'heure française. Elle se borne à donner l'heure du méridien de Strasbourg. Elle donne *l'heure alsacienne*. Il est vrai qu'à ce point de vue seul elle est condamnable. Voilà une horloge bien audacieuse ! Elle a des prétentions à l'autonomie ! Elle s'insurge contre le statthalter impérial et contre le ministère d'Alsace-Lorraine ! Voilà une horloge contre laquelle il va falloir édicter une loi d'exception ! Les Alsaciens ne veulent pas mettre leurs montres à l'heure de celles des Allemands ? On les y obligera, en avançant leur horloge astronomique de vingt-neuf minutes au risque d'en détériorer le mécanisme étrangement compliqué. Car vous n'avez pas oublié la légende de l'horloger de génie qui la construisit, et à qui l'on creva les yeux ensuite, pour qu'il n'en pût construire une pareille. Un jour, l'horloge était dérangée. Lui seul pouvait la remettre au point. On l'alla chercher, on le conduisit près de son oeuvre. Et, bien que ses yeux fussent privés de lumière, il la connaissait si parfaitement qu'il lui suffit, en guise de vengeance, de déplacer une seule pièce pour que l'horloge fût irrémédiablement déréglée et que personne ne pût désormais la faire marcher. Il fallut qu'elle fût restaurée, ou plutôt refaite en entier, de 1838 à 1842, par un habile artiste strasbourgeois, nommé Schwilgué. C'était un Français. C'est peut-être pour cela que l'horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg refuse de marquer l'heure allemande.

LE TRAVAIL D'UN ROMANCIER (Article de *La Semaine littéraire*, par M. Eugène Evrard—31 août 1913). — On n'a pas l'idée, le plus souvent, de ce que coûte une bonne page à une plume même exercée. Sans doute, il y a des gens mieux doués que d'autres. Mais la facilité elle-même devient un danger pour celui qui ne travaille pas. Et, presque toujours, cela vaut ce que cela coûte. J'y pensais en lisant l'article de M. Evrard—qui a été du reste reproduit dans l'un de nos grands quotidiens de Montréal—sur la méthode de travail de M.

René Bazin, article intitulé *M. René Bazin se documente*. Je l'ai vu travailler, il y a deux ans, ce Monsieur de l'Académie française, à Montréal même. Je l'ai vu, au retour d'une excursion, ou au sortir d'un banquet, se retirer dans sa chambre et travailler... Je l'ai vu, dans un bureau, marchant à petits pas, dicter à une clavigraphiste des heures durant les belles choses qu'il devait nous dire à l'Université Laval. Les phrases coulaient de ses lèvres, nettes, claires, tantôt fines, tantôt sonores... Oh! non, le plus souvent, on ne sait pas ce que cela coûte, et c'est pourquoi l'on écrit si mal! M. Evrard nous raconte que M. Bazin prépare un nouveau roman.

Faut-il rappeler qu'avant d'écrire *les Oberlé* il séjourna longtemps, et à diverses reprises, en Alsace, qu'il l'explora et la découvrit, et non pas seulement son visage, ses paysages de collines et de forêts, mais ce qu'elle recèle de plus caché, la pensée, le coeur et le souvenir fidèle qu'elle dissimule? Il n'en a pas donné la photographie brutale et crue, aux tons renforcés, comme eût fait un naturaliste, mais plutôt la peinture exacte, de lignes précises, baignée de lumière, avec un large coin de ciel.

Or, voici ce qu'une bonne fortune me fit découvrir ces jours derniers. M. René Bazin prépare un nouveau roman. Il a décrit la Vendée déjà et la campagne d'Angers en plusieurs volumes, l'Alsace dans *les Oberlé*, Paris dans *Donatienne*, l'Angleterre et Paris encore dans *la Barrière*, Nîmes dans *l'Isolée*. Le voici maintenant en plein pays boulonnais. Il a songé — et comme il a eu raison! — à cette terre vallonnée par les derniers contreforts des collines d'Artois, qui est une manière de petite Suisse maritime au fond de la large plaine flamande, et qui, comme une autre Normandie, brise des falaises abruptes sur le bord de la Manche. Il avait dit cent fois le paysan, après et avant l'aristocrate et le bourgeois, et l'ouvrier des villes, l'institutrice, dans *Davidée Birot*, après la demoiselle de modes dans *De toute son âme*. Il rêve à présent de faire revivre le marin, qu'il n'avait jamais animé dans ses livres, ou très peu, le pêcheur et l'islandais de nos côtes artésienne, où s'ouvre notre premier port de pêche, où vit tout un peuple primitif et profond.

Le cadre sera bien neuf. On ne nous l'a jamais présenté. Comment pouvait-on méconnaître un coin de province si original? Le talent incomparable de M. René Bazin nous est un sûr garant qu'il sera merveil-

leux sous sa plume et admirablement adapté à l'histoire qu'il va raconter. Ce sera, soyons-en assurés, pour la plupart d'entre nous, pure révélation d'un canton de notre France si ignoré encore, inexploité si l'on peut dire, étrange à l'extrême et savoureux par son pittoresque et sa vie.

Et voici, à ce que relate la chronique qui court dans tout le pays de la Liane, et qui, pour une fois, est parfaitement authentique, comment M. René Bazin se renseigne et se prépare. A côté de Boulogne, un peu plus bas, sur la côte rocheuse au-dessus de la pointe d'Alprecht, surplombant la plage circulaire qu'elle encercle, s'étale une petite ville de pêcheurs. Ses rues étroites sentent la marée et le goudron, ses maisons sont resserrées et grouillent d'une multitude d'enfants. C'est le Portel. Les baigneurs qui y affluent aux mois de la canicule ne lui ont point fait perdre des moeurs spéciales aux bourgs maritimes. Ils ne sont pas responsables des idées avancées de la politique : les élections ont la couleur du sang, et les élections y sont mouvementées. Mais la foi est vivace et expansive. Le Portel est un peu la pépinière où s'élèvent pour évangéliser l'Artois tant de prêtres frères et fils de marins. La vie de famille y est intense. Elle dépasse le toit domestique. Tout le monde est un peu cousin dans la ville : sur toutes les enseignes, sur les rôles d'équipages, on retrouve les mêmes noms, tant la souche est commune.

M. René Bazin a passé plusieurs fois cet été au Portel. Il y est demeuré. Il y reviendra ces jours-ci. Il a fréquenté surtout les marins. En leur compagnie, à leur bord, avec la permission des armateurs complaisants, il a vécu plusieurs mois de leur vie. On commence à le connaître, et l'on est beaucoup moins défiant, parmi ce peuple à qui le terrien est toujours un étranger un peu méprisé, à l'égard du monsieur qui écrit, qui est si familier, malgré son grand air, et qui se renseigne avec tant d'aménité et de bienveillance.

Bien des fois, M. René Bazin a parcouru la petite ville qui descend vers le port, vers la plage de sable fin et la mer bleue. Il a vu la Croix-Madame, qui dresse son Christ éploré, plus haut que les vagues délirantes, sur son socle aux lourdes marches de pierre, comme un calvaire breton. Il est entré souvent dans l'église, où les statues et les Vierges sont décorées avec le luxe de couleurs voyantes qu'affectionnent les gens de mer, où les *ex-voto* sont de petites goélettes qui se balancent sous les nefs, taillées à la main, grées de mâts et de vergues, et dédiées par la reconnaissance des naufragés ou des épouses. Il a assisté aux grandes démonstrations des jours de fêtes religieuses. Une fois, pour la confirmation, la proces-

sion a déroulé sous ses yeux chercheurs des rangées de matelots aux costumes chamarrés et qui ont sur la tête un si singulier ostensor de linge empesé. L'enthousiasme débordant de ces simples chrétiens tandis qu'ils recevaient leur évêque l'a édifié, et aussi les arcs de triomphe familiers qu'on avait dressés. Plus que tout, il a admiré leur foi profonde, envahissante, démonstrative, si candide et si naïve que des hommes sévères y soupçonnent un peu de superstition...

Les gens du pays n'en reviennent point. Comment un monsieur si savant et qui compose des livres par douzaines peut-il sembler aussi naïf, si curieux et si ignorant à la fois ? Comment peut-il être si simple et si cordial celui qui porte aux grands jours, à ce qu'on dit, un habit brodé de palmes vertes et un bicorne solennel, comme un amiral. Il s'introduit partout, ce monsieur qui parle si bien. On ne sait jamais où l'attendre.

Il y a une histoire vraie que l'on raconte le soir, en famille, quand l'homme rentré de la mer fume sa courte pipe de terre en séchant son sarrau de grosse toile brune et ses lourdes bottes humides, et que la femme et les filles garnissent de vers de sable, d'arénicoles, les hameçons des lignes. Isabelle, la fille d'un pêcheur, était fiancée. Dans sa maison étroite et sombre arrive un jour, accompagné de l'introduit obligé, M. René Bazin. Il vient rendre visite à la jeune fille qui n'en revient point d'émotion et de stupeur. On la lui présente. Il lui cause bien gentiment, et, tout en l'examinant d'un oeil inquisiteur qui la fait rougir, il lui demande de parler en patois du pays. Cependant, il pose vingt questions diverses sur le fiancé. Et voilà-t-il pas qu'il sollicite—et si aimablement qu'on ne peut refuser—la permission de voir son portrait, qu'il passe de longues minutes à examiner. Il va plus loin, et ses hôtes avec lui. On doit lui montrer les bijoux de la promise, les énormes et lourdes pendeloques d'or massif, les chaînes d'or longues d'une toise qui s'enroulent autour du cou pour y porter la croix d'or, et le costume des noces, le bonnet de linge blanc qui, derrière et au-dessus de la tête, éploie un large soleil tuyauté bordé de dentelles, le grand châle de soie aux franges retombantes où les broderies jettent les couleurs chatoyantes et toute la gamme des feuillages et des fleurs. Ce n'est pas assez encore. Comme un juge, l'impitoyable visiteur mène toute une enquête sur la famille; il se fait exhiber les vieilles photographies jaunies. Isabelle ne comprend pas plus que les siens la raison de l'interrogatoire interminable. Pourquoi ce monsieur écrit-il si longuement chaque fois qu'on lui a répondu ?

Vous n'avez pas deviné? Vous saurez tout, Isabelle, bientôt. D'ici

quelques mois, dans votre corbeille de mariage, vous trouverez un gros livre à couverture rose, avec un titre de carmin, où il sera parlé de vous, de vos fiançailles et de votre bonheur espéré, avec des mots qui tireront les larmes. On vous en aimera davantage, parce que ce livre qui sera célèbre vous aura vanté, vous et vos charmes. On en sera fier. Mais vous n'en serez pas vaine. Entre les lignes que vous ne comprendrez pas toujours, vous retrouverez la beauté d'une vie obscure chantée par un poète, vous vous reconnaîtrez à coup sûr, vous serez heureuse, et vous garderez cette image de votre jeunesse et de vos amours, tracée par un artiste délicat et minutieux, à côté des précieux portraits de ceux que vous avez aimés et dont vous vous souvenez. Et c'est vous qui direz merci ce jour-là.

LES DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT POINCARÉ (Reproduction du *Canada* de Montréal—14 octobre 1913). — Pour l'orateur, comme pour l'écrivain, il faut du travail, et beaucoup. Mais encore, faut-il admettre qu'il y a chez quelques-uns le *don*, que d'autres n'ont pas. M. Poincaré, qui est à l'Académie française le collègue de M. René Bazin, est un merveilleux orateur. Voici, au sujet de ses voyages et discours présidentiels, ce que nous en dit la reproduction du *Canada* que j'ai sous les yeux.

Au cours de son splendide voyage dans le centre de la France, le président, M. Poincaré, prononça chaque jour maintes allocutions. Il en a fait un très grand nombre depuis qu'il est président de la République. Ce n'est pas tomber dans la flatterie que de constater la netteté, la précision, l'élégance et souvent l'esprit de chacune de ces improvisations. Mais est-ce bien des improvisations? Le curieux aime à savoir comment chaque orateur "fait" ses discours. Les médite-t-il longuement? Les écrit-il? Les apprend-il par coeur? Au contraire, jaillissent-ils spontanément de ses lèvres comme une source d'un rocher? On a même assez souvent un faible pour cette dernière manière, sans se rendre compte qu'elle est plutôt l'apanage des médiocres, de ceux qui parlent volontiers pour ne rien dire.....

Selon une formule normande, M. Poincaré improvise sans improviser tout en improvisant. Ou, si vous préférez, il ne dit pas une parole qu'il

n'ait méditée d'avance, mais il n'a pas à la méditer longuement et il ne lui a pas été nécessaire de l'apprendre par coeur. Il a, au témoignage d'un de ceux qui l'approchent le plus fréquemment, un merveilleux mécanisme cérébral et oratoire. Dès qu'il pense à un discours à prononcer, il voit ce qu'il devra dire, et aussitôt l'expression se présente à son esprit, et cette expression une fois conçue, il ne l'oublie pas, elle est gravée dans sa mémoire; au moment où il prendra la parole, elle viendra naturellement et sans effort se placer sur sa langue, comme les signes d'un disque phonographique.

Et voici comment dans la pratique ce mécanisme opère. M. Poincaré pense à l'allocution qu'il aura à prononcer dans telle circonstance. Un instant de méditation, puis il prend une plume, et, d'un seul jet, sans corrections, écrit ce qu'il dira. Mais ce papier, il ne le regarde plus, il ne l'emporte pas comme aide-mémoire. La plume a écrit en même temps dans son cerveau. Le moment venu, M. Poincaré dira textuellement, sans en changer une syllabe, ce qu'il a écrit parfois plusieurs jours auparavant et n'a point revu depuis. A-t-il à faire une tournée, un voyage? Il prépare toutes ses allocutions, en même temps, en une ou deux séances, selon le nombre. Il écrit chacune sur un bout de papier. Puis il donne ces bouts de papier à son secrétaire, en lui disant: " Vous pouvez faire imprimer et communiquer dès maintenant aux journaux ". Et quelques jours après, quand il entend les allocutions, le secrétaire est émerveillé de voir que, en effet, le texte imprimé d'avance est rigoureusement exact.

LE CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE CHÂTEAUGUAY (Article de la *Patrie* de Montréal, par M. Gustave Lanctôt—11 octobre 1913). — Le 26 octobre 1913, il y a eu cent ans écoulés depuis la bataille de Chateauguay. On a fait à Chambly, où le héros de Chateauguay, De Salaberry, est mort en 1829, au pied de la statue qui lui fut élevé en 1881, une jolie fête, le jour même du centenaire, le 26 octobre 1913. Quelques jours auparavant, le 11 octobre, M. Gustave Lanctôt publiait dans la *Patrie* de Montréal un remarquable article auquel j'emprunte ce jugement d'ensemble sur un fait d'histoire qui est l'un de nos plus glorieux faits d'armes.

Le 26 octobre prochain marquera le centenaire de la glorieuse bataille de Châteauguay. C'est, en effet, le 26 octobre 1813, que le lieutenant-colonel de Salaberry, avec environ 300 Canadiens français, arrêta, battit et refoula les 6,000 hommes du général Hampton, sur les bords de la rivière Châteauguay. — Ce nouveau combat des Thermophyles, transformé en victoire par l'habileté stratégique du commandant et la bravoure des officiers et des soldats, devint, par la portée de ses conséquences, un des plus importants faits d'armes de la guerre de 1812. En forçant Hampton à la retraite, De Salaberry fit échouer sa jonction avec Wilkinson, obligea ce dernier à rentrer aux Etats-Unis et sauva le Canada de la plus dangereuse invasion qui l'eût encore menacé sous la domination anglaise.— Sans De Salaberry et ses 300 Canadiens, Hampton venait rencontrer Wilkinson sur le lac Saint-Louis, unissait ses 6,000 hommes aux 10,000 soldats de son chef, et la conquête du pays, de Montréal à Québec, défendu par à peine 2,000 soldats et miliciens, n'était plus qu'une question de jours. Avec le Bas-Canada aux mains des Américains, le Haut-Canada se trouvait dans la nécessité de se rendre à son tour et le pays devenait à tout jamais une terre américaine.— Mais Châteauguay sauva le pays. Pour la seconde fois depuis la conquête, les Franco-Canadiens, qui, avaient, en 1775, repoussé Allen, à la Longue-Pointe et battu Montgomery, devant Québec, empêchaient de nouveau, 27 ans plus tard, les Américains d'enlever à la Grande-Bretagne la plus belle de ses colonies.

Voilà des faits qu'il est glorieux de célébrer, parce qu'ils sont la gloire du passé et la force du présent. Ces faits encore, il convient de les jeter en guise de réponse, à la face de ceux qui ont l'impudence, égale seule à leur ignorance, de parler du déloyalisme de Québec. Qu'ils ouvrent l'histoire, à la page de 1812, ils y verront, au témoignage même de l'historien anglais Christie, que le peuple du Bas-Canada, quand parut, le 22 novembre 1812, l'ordre d'enrôler les milices, se leva tout entier pour la défense de ses frontières, " avec un enthousiasme que ne surpassa aucun siècle ou aucun pays ". — Que les détracteurs de Québec se rappellent que, si le pays vit, en 1812, se produire des défections, ce ne fut pas dans le Bas-Canada. Pendant que notre Chambre d'assemblée votait les crédits nécessaires à la défense, la législature de la province-soeur refusait d'adopter les propositions du général Brock. Deux députés, Willocks et Maxle, y dirigeaient un groupe d'oppositionnistes favorables aux Américains. Bientôt ils durent s'enfuir aux Etats-Unis, et Willocks organisa un corps de déserteurs haut-canadiens, qui combattirent dans l'armée amé-

ricaine, où leur chef fut tué, les armes à la main contre son pays. Les raids américains en Canada reçurent l'aide de plusieurs Anglo-Canadiens, et des citoyens de Newark se rangèrent sous les drapeaux de Dearborn. Des Ontariens allèrent même jusqu'à former un corps de pilleurs, s'abattant sur les maisons des loyalistes. Un certain nombre furent faits prisonniers à Chatham, en décembre 1813, jugés à Ancaster, près de Burlington, pour trahison, et pendus haut et court....

Châteauguay, c'est la grande victoire de la milice canadienne-française. Là, pour la première fois, elle a, pour défendre le drapeau anglais, combattu seule, sous un chef canadien-français, sans l'appui de soldats réguliers, ni de contingent étranger. Comme l'écrivait de Salaberry : " Il n'y avait que des Canadiens avec nous ". C'est à peine, en effet, si parmi les officiers et les soldats, il se rencontrait 7 à 8 noms anglais; et même, quelques-uns de ceux qui les portaient n'avaient d'anglais que leur nom; francisés ou fils de francisés, ils appartenaient par le coeur et la langue au groupe franco-canadien. D'ailleurs, d'un bout à l'autre de cette guerre de 1812, on trouve des Canadiens français au danger et à la gloire; à maints endroits ils se distinguèrent, notamment à Ogdensburg, à Beaver Dam, à Crysler Farm et à Platsburg; et le lieutenant Rolette, le capitaine Bondy, le capitaine Ducharme et Toussaint Pothier se taillèrent un renom éternel de courage et de gloire.

Châteauguay, victoire des Canadiens français, n'a qu'un pendant dans notre histoire, c'est la victoire de la Monongahéla, où 250 Canadiens, avec 600 Indiens, anéantirent la belle armée de troupes régulières du général Braddock, forte de 1,500 hommes, le 10 juillet 1755. En ce jour, les Canadiens combattirent seuls, et sous un chef canadien, le brave de Beaujeu, qui trouva la mort dans son triomphe. — Après la Monongahéla, Washington écrivait à un ami : " Nous avons été battus, honteusement battus par une poignée de Français qui ne songeaient qu'à inquiéter notre marche ". Les mêmes paroles s'appliquent littéralement à la bataille du 26 octobre 1813. Châteauguay mérite donc de prendre place à la suite des grandes victoires de nos fastes militaires: Monongahéla, Carillon et Sainte-Foy; et le nom de Salaberry doit s'inscrire au tableau d'honneur avec ceux de Beaujeu, de Montcalm et de Lévis, à côté de celui du grand capitaine d'Iberville. Si la bataille de 1813 semble plutôt, à côté des autres, un simple combat d'avant-garde, elle les égale, à coup sûr, par le talent du chef, la bravoure des soldats, son audace bien française et la grandeur de ses résultats.

Le 26 octobre 1913 devrait être, dans Québec, une fête nationale, affirmant une fois de plus notre amour de la patrie canadienne, notre attachement loyal au régime anglais, nos droits incoercibles sur ce sol défriché par nous et sauvé par nous, et notre résolution invincible de défendre ce pays et ces droits envers et contre tous, par l'union et par le travail, et comme soldats et comme citoyens....

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DANS NOS COLLÈGES (Lettre de M. l'abbé Groulx, du séminaire de Valleyfield, à M. Henri Bourassa — *Le Devoir* — 27 octobre 1913). — Après cette page d'histoire qui racontent les faits d'il y a un siècle, en voici une autre qui parle des choses d'aujourd'hui. M. Groulx est peut-être un peu sévère pour nos maîtres communs d'il y a vingt ou vingt-cinq ans à propos de leur enseignement. J'aurais aimé, qu'au sujet de cet enseignement de jadis, il eût montré un peu plus d'égards pour les circonstances atténuantes. Quand même, je cite ici sa lettre entière avec un réel plaisir. Nos professeurs de collèges ont l'âme trop magnanime souvent. Ces messieurs de la presse les attaque à tous moments. Ils ont trop souvent le tort de ne pas se défendre. M. Bourassa n'est pas un homme à confondre avec de vulgaires détracteurs. D'ailleurs son article—celui qui a motivé la riposte de M. l'abbé Groulx — n'était pas sans fondement. Il aura été heureux lui-même, j'en suis sûr, d'avoir provoqué une pareille lettre de M. l'abbé Groulx le 5 octobre ⁽¹⁾.

En reprenant l'autre jour — écrivait donc M. l'abbé Groulx à M. le directeur du *Devoir* — mon cours d'histoire du Canada sur la domination anglaise, j'y ai retrouvé, sous forme de note, un renvoi, d'une encre assez récente, à l'un de vos articles de ces derniers temps. Je m'en suis souvenu pour rappeler à mes élèves les exigences actuelles du public, pour leur signaler les convictions profondes qu'ils doivent aller demander à l'histoire

(1) M. l'abbé Emile Chartier vient d'écrire, lui aussi, sur le même sujet, un magnifique article (8 et 10 novembre) que je reproduirai dans ma prochaine chronique.

de leur pays. Je me suis demandé, du même coup, s'il ne conviendrait pas de renseigner quelque peu nos publicistes sur les efforts que nous faisons actuellement dans les collèges pour l'éducation du patriotisme par l'enseignement de l'histoire nationale.

Vous écriviez dans le *Devoir* du 3 septembre, à propos du discours de lord Haldane au Barreau, ces réflexions plutôt sévères, ce me semble, sur l'éducation patriotique donnée dans nos maisons d'enseignement: " Il faut bien l'avouer, l'enseignement de cette histoire (de l'histoire de l'Angleterre et de celle du Canada) fait de manière à inculquer à la jeunesse canadienne la connaissance des droits et des obligations du peuple canadien est déplorablement defectueux, ou plutôt inexistant, dans nos maisons d'enseignement secondaire et supérieur, anglaises comme françaises."

J'ignore, cher monsieur, le caractère des études historiques dans les *High Schools* et les *Collegiates* d'Ontario ; je ne connais point la valeur du cours de droit constitutionnel professé dans nos universités. Mais ne craignez-vous point d'avoir manqué quelque peu de justice envers les professeurs de l'enseignement secondaire français de la province de Québec?

Vous apportez, comme preuve de votre assertion, l'ignorance déconcertante de la plupart de nos législateurs et de nos magistrats en matière de droit constitutionnel. Et certes, cette ignorance est indéniable, et il est permis à chacun de le constater trop souvent pour pouvoir la mettre en doute. Et elle s'explique, partiellement du moins, par l'insuffisance presque absolue de l'enseignement de notre histoire, il y a trente, vingt et même dix ans. Si j'osais apporter mon propre témoignage, je vous avouerais que, sorti du collège vers 1900, je n'emportai pour tout bagage de cette espèce que le fruit de mes lectures personnelles sur l'histoire canadienne. J'ajouterai même qu'avec tous ceux de ma génération j'avais peut-être éprouvé plus que de la tiédeur pour une histoire qu'on nous faisait apprendre dans un manuel des écoles primaires — assez mal fait du reste — et que nous traitions avec un peu moins de respect que les annales des Nivites et des Babyloviens.

Mais si j'en crois mes souvenirs et mes constatations actuelles, il me semble qu'il y a bien au moins dix ans que ce régime regrettable a pris fin. Bien des causes y ont contribué. Toutes nos luttes politiques si ardentes depuis vingt ans autour des questions scolaires, le réveil national qui s'en est suivi, la fondation de la *Société du parler français*, la fondation de l'*Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française*, avec son programme des questions nationales, et — je n'ai point peur de le

reconnaître — la fondation aussi de la *Ligue nationaliste*, et surtout la *nationalisation*, si j'ose ainsi parler, des sujets de composition française au baccalauréat de rhétorique, et, par une conséquence naturelle, des sujets de composition dans les classes, toutes ces causes et bien d'autres nous ont ramenés forcément à une étude plus méthodique et plus approfondie de l'histoire de notre pays. Il n'est pas téméraire d'affirmer que l'enseignement de l'histoire du Canada a été complètement réformé, renouvelé, j'oserais même dire créé, dans nos collèges depuis environ dix ans. Ici, à Valleyfield, nous y consacrons deux années, celle de Belles-Lettres et celle de Rhétorique, à raison de deux heures de cours par semaine. Je suis assuré qu'un régime analogue existe dans la plupart des collèges et des séminaires de la province. Je sais bien, hélas! que nous n'avons pas encore de manuel officiel pour l'enseignement secondaire. Mais en beaucoup de nos maisons, — et c'est le cas pour Valleyfield — nos élèves ont entre les mains, le cours-manuscrit de leur professeur d'histoire, cours suffisamment approprié à leurs besoins et à leur intelligence. Me permettez-vous de vous apporter quelque chose de plus précis, qu'un peu personnel? Je connais un peu le manuel de Valleyfield pour l'avoir rédigé moi-même, il y a tantôt huit ans, à l'usage de mes rhétoriciens de ce temps-là! Certes, je ne m'en dissimule point les imperfections. Mais je sais qu'il contient, en neuf cents pages de texte environ, toute la substance de nos meilleurs historiens : Ferland, Garneau, Chapais, Salone, Gérin-Lajoie, Decelles, etc., etc. Dans la partie qui a pour objet la domination anglaise, je sais, par exemple, que tous les régimes politiques depuis 1764 jusqu'à 1867 sont assez longuement exposés, quelquefois même avec le texte des statuts, de façon à mettre en lumière l'évolution progressive de nos libertés politiques. Toutes les luttes constitutionnelles de Bédard, de Papineau, de Lafontaine, de Cartier y sont racontées en de larges chapitres. Il s'y rencontre aussi des chapitres conclusifs où l'on démontre la situation juridique de la langue française depuis 1760, le rôle des Canadiens français dans la conquête des libertés constitutionnelles. Au chapitre de la Confédération, les élèves apprennent sans doute l'histoire de la *Conférence de Québec*, les attributions du pouvoir central et des pouvoirs provinciaux, les clauses concernant la langue française, le mariage et les droits scolaires des minorités. Mais ils y apprennent aussi les avantages de la Confédération au point de vue commercial, militaire, religieux et national. J'y vois encore un développement sur les *inconvenients* du régime fédéral, et une conclusion qui vient établir le caractère *anglo-français* — et non pas *anglo-saxon* — de la Confédération

canadienne. Plus loin, à propos de l'article 93 relatif aux minorités, c'est toute la question scolaire dans les diverses provinces de la Puissance qu'on expose par le menu. Puis, pour terminer, des notes sur les limites de notre autonomie, sur les perspectives de l'indépendance, de l'annexion aux Etats-Unis, et sur l'avenir des Canadiens français. J'ajoute enfin que dans nos cercles d'études de l'A. C. J. C. — ils existent dans presque tous nos collèges — les questions nationales sont constamment à l'ordre du jour, et l'on y aborde prudemment mais franchement presque tous les graves problèmes de l'heure actuelle.

Or, en face de ce que je crois être, un peu naïvement peut-être, des progrès réels, je me demande, en tenant compte de la réceptivité intellectuelle très relative des élèves de l'enseignement secondaire, je me demande si, à part les perfectionnements toujours opportuns même aux meilleures méthodes, l'on peut exiger davantage de nos professeurs d'histoire. Puisqu'après tout ils ne sont point des professeurs de droit constitutionnel, ni des écoles supérieures, peuvent-ils et doivent-ils donner un enseignement plus substantiel et plus élevé ?

Je vous prie de croire, cher monsieur, que ma question est très loyale et dépouillée de toute vaine suffisance. L'on rencontre de moins en moins dans nos collèges la croyance au dogme de la perfection absolue qu'un sénateur nous reprochait si peu aimablement au congrès de langue française. J'y retrouve plutôt le désir réel de se maintenir à la hauteur de la tâche et la bonne volonté constante d'obtempérer aux exigences légitimes du public intelligent. Si nous méprisons les attaques hargneuses des ennemis masqués qui poursuivent un tout autre but que celui qu'ils affichent, nous sollicitons et nous accueillons avec reconnaissance les avis des hommes sincères, des esprits désintéressés et qui ont qualité pour aborder ces graves questions....

LE JOURNALISTE ET L'IMPARTIALITÉ (Article de l'*Union* (janvier 1913) cité par la *Chronique de la presse*—18 septembre 1913). — Pour finir cette *chronique des revues* d'aujourd'hui qu'on me permette une citation qui m'a beaucoup frappé. J'entends souvent dauber les journalistes, même ceux qui sont évidemment bien intentionnés et qui mènent les bons combats. Obligés qu'ils sont d'écrire tous les jours sur les événements qui se produisent, il est impossible qu'ils

n'aient pas quelquefois, plus tard, à rectifier leurs jugements. Pourvu qu'ils respectent les principes chrétiens et s'efforcent de bien rapporter les faits, il convient de leur accorder une marge assez large quant au reste. Mais que faut-il exiger au juste de leur impartialité? Voici quelques lignes, assez curieuses, et qui m'ont paru pleines de sens.

Le journaliste n'est pas, il ne peut pas, il ne doit pas être impartial. L'impartialité convient au savant de laboratoire, à l'historien du passé, au juge qui applique les prescriptions de la loi. Le journaliste a le devoir d'être passionné, et tout ce que la justice a le droit d'exiger de lui, c'est qu'il respecte la vérité, qu'il n'invente, ni ne travestisse rien.— Pourquoi doit-il être passionné? Parce qu'il doit être convaincu et chercher à convaincre, parce que sa mission, bien comprise, est très noble et capable de le prendre tout entier. Il doit chercher tous les jours à faire pénétrer dans les âmes quelques rayons de lumière, quelques lueurs de raison, dans les coeurs, quelques inspirations généreuses, dans les esprits, quelques grains de bon sens; il lui faut combattre avec adresse les préjugés et les passions de ses lecteurs, afin de les détruire ou de les entraver. Serviteur de l'Eglise, homme d'un parti, défenseur d'une idée morale ou simplement esthétique ou littéraire, il doit faire en sorte que son article avance les affaires de la cause qu'il défend. Ce doit être une attaque, une parade, une feinte ou une riposte, mais toujours un mouvement de tactique commandé par une idée maîtresse directrice d'un plan de campagne. — *Michel-Albert.*

Si ce Michel-Albert n'est pas un journaliste de carrière, ou un avocat de profession, je gagerais que c'est un politicien, et un bon.

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LES CLOCHES, par Dom J. Baudot. Un opuscule de la collection *Science et Religion* (Liturgie No 672). Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

L'auteur, dans cet opuscule, fait une étude particulière, analogue à celles du Pallium et de la Dédicace des Eglises: il débute par l'histoire des clochettes et des cloches, instruments d'un caractère religieux avant tout; dans une seconde partie, il expose le côté liturgique et symbolique de son sujet, insistant particulièrement sur la bénédiction et l'usage liturgique des cloches.

* * *

LE DROIT D'ENSEIGNER, par Mgr Germain Breton, recteur de l'Institut catholique de Toulouse. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (No 673). Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Qui donc a le droit d'enseigner? On répond en général à cette question par une pétition de principe, on dit: L'enfant appartient à l'Etat, ou bien: L'enfant appartient à la famille. La vérité est que l'enfant doit être élevé *pour lui-même*, et que nul n'a le droit de lui donner une éducation qui ne soit pas conforme à sa destinée. Aussi l'Eglise ne dit pas comme l'Etat: J'ai le droit d'élever l'enfant parce que mon intérêt l'exige, mais: j'ai le droit d'élever l'enfant parce que j'en ai *le devoir*. L'Eglise n'intervient dans l'éducation de l'enfant que pour lui assurer la pleine possession du droit qu'il s'est acquis par le baptême, d'être élevé chrétiennement. Telle est la position, vraiment inexpugnable, que l'éminent recteur de Toulouse a prise dans cette question si controversée du droit d'enseigner.

* * *

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, par Georges Fonsegrive. 1 vol. in-16 de la

collection *Science et Religion (Philosophes et Penseurs, No 674)*.—
Bloud et Gay, éditeurs, 7 place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Sous son petit volume et ses apparences modestes cette étude sur J.-J. Rousseau n'en est pas moins un travail approfondi et tout de première main. L'auteur, après avoir rappelé la suite des événements de la vie de Rousseau, met en relief les idées maîtresses de chacun de ses grands ouvrages et il en montre l'enchaînement.

* * *

EUGENIE DE GUERIN, par Maze-Sencier. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion (Biographies, No 675)*. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Dans la galerie des portraits de femmes qui ont illustré le XIXe siècle, une place sera toujours faite à Eugénie de Guérin. Et, chose singulière, le temps qui efface tant de choses, qui rend plus imprécis et plus vagues les traits de tant de physionomies, donne un relief plus grand à cette femme dont il semble que toute la vie ne fut qu'ombre et silence.

M. Maze-Sencier, en quelques pages très pénétrantes et qui témoignent d'une rare connaissance de son sujet, a su tracer un portrait, plein de vie et de vérité, d'Eugénie de Guérin.

* * *

LE PACIFISME ET L'EGLISE, par Henry Brongniart, docteur en droit. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion (Questions historiques, No 676)*. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Cet ouvrage traite, au point de vue catholique, une des questions les plus brûlantes et les plus discutées: *le Pacifisme*. La doctrine est étudiée tour à tour dans le paganisme, puis à la lumière des textes de la Bible et de l'Evangile.

* * *

SYNCHRONISMES DE LA THEOLOGIE CATHOLIQUE, tome Ier : *Des origines à la controverse bérengarienne*, par René Aigrin, prêtre du diocèse de Poitiers. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion (Choix de textes pour servir à l'étude des sciences ecclésiastiques, Nos 677-678)*. Prix: 1 fr. 20. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Rien n'a été épargné pour que ce répertoire fût au plus haut degré suggestif, et les dernières colonnes des tableaux synoptiques, indiquant, comme points de repère, les événements importants de l'histoire ecclésiastique et même de l'histoire profane ne sont pas celles qui fourniront l'occasion des rapprochements les moins utiles. La disposition typographique extrêmement ingénieuse et une table fort bien dressée rendent le maniement du volume plus facile que celui d'aucun ouvrage similaire.

* * *

LA COMTESSE DE SEGUR, par J. Zeiller, professeur à l'Université de Fribourg. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion (Biographies, No 680)*. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Tout le monde a lu Mme de Ségur. L'influence de son oeuvre est d'autant plus considérable qu'elle s'adresse à de jeunes esprits. Quelle est exactement sa valeur éducative? Telle est la question que l'auteur s'est posée. Il examine minutieusement la portée morale des différents ouvrages de Mme de Ségur et cherche en même temps à en dégager les traits les plus caractéristiques au point de vue littéraire. Cette étude est complétée par une partie biographique, fondée sur des documents pour la plupart inédits.

* * *
